VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 FEVRIER 1935 — NUMERO 39

Adressez toute correspondance "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LE BILL DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le fonds de l'assurance sera alimenté par les contributions de l'employé, du patron et de l'Etat—La réforme de la constitution devrait se faire avec le consentement unanime des provinces

OTTAWA—La première des réformes sociales de M. Bennett a fait son début parlementaire. C'est le bill de l'assurance-chômage. En effet, le projet comporte l'établissement d'une telle assurance en même temps que d'un service de placement. Il laisse entrevoir, pour l'avenir, d'autres assurances sociales.

Assurance-chômage et service de placement sont confiés à la régie d'une commission qui ne dépendra pas du Parlement. Elle jouira d'une liberté d'action comparable à celle de la Commission des chemins de fer.

La Commission

Il y aura donc une commission, la "Commission de placement et d'assurances sociales", composée de trois membres. Le gouvernement se réserve le droit de nommer le président des commissaires à sa discrétion. Les deux autres commissaires seront nommés, l'un après consultation d'organisations de travailleurs, l'autre après consultation d'organisations d'employeurs. Les commissaires seront nommés pour dix ans, devront consacrer tout leur temps à leurs fonctions et ils toucheront des traitements qui ne sont pas encore fixés.

La commission administrera l'assurance-chômage que le projet de loi établit, verra à la gestion de ses fonds. On lui confie, outre cela, l'établissement d'un service de placement, avec bureau central et tous les bureaux régionaux et locaux qu'il faudra.

chômage, il sera alimenté par des

Le fonds

Quant au fonds de l'assurance-contributions de l'employeur et de l'employé, selon un tarif établi par des actuaires, et par une contribution du trésor fédéral, contribution qui sera de 20 pour cent du total des autres. Les prestations de chômage qui pourront être touchées à mêmes ce fonds sont également établies par des calculs d'actuaires.

Tous les travailleurs et toutes les travailleuses du pays, âgés de plus de seize ans (le gouvernement estime qu'ils sont au nombre de plus d'un million et demi) pourront se prévaloir de l'assurance-chômage; à l'exception toutefois des personnes qui sont employées dans l'industrie agricole, dans l'industrie de la pêche, dans l'industrie forestière, dans l'industrie de la chasse et du piégeage, qui sont à l'emploi d'institutions financières, à l'exception des domestiques et aussi des fonctionnaires fédéraux, provinciaux ou municipaux, à l'exception encore des personnes qui font partie d'un corps de police quelconque, des personnes qui travaillent à commission ou qui ont deux emplois, donc qui ont deux sources de revenu, à l'exception enfin de toutes les personnes, autres que celles qui font un travail manuel, et dont la rémunération est de $2,000 par année ou au taux de $2,000 par année.

Les prestations de chômage

Les prestations de chômage sont établies par jour et par semaine, selon l'âge et le sexe de l'employé: de 25 cents à $1 par jour; de $1.50 à $6 par semaine. Pour les personnes à charge des assurés, des prestations quotidiennes de 15 cents ou de 45 cents et des prestations hebdomadaires de 90 cents ou de $2.70 sont prévues, selon que la personne à charge est un adulte ou un enfant.

En une année de prestation, un assuré a droit à la prestation pour 78 jours de chômage. Un supplément de prestation est prévu dans le cas d'un assuré qui a versé au moins 100 contributions sans réclamer aucune prestation. Un assuré qui a réclamé prestation et qui a recommencé le versement de ses contributions doit attendre treize semaines avant de faire une nouvelle réclamation.

Les personnes qui chôment parce qu'elles ont participé à une grève, parce qu'elles ont refusé un emploi ou encore parce qu'elles se sont mal conduites n'ont pas droit à la prestation de chômage.

Par contre, une personne qui chôme ne peut être forcée d'accepter un salaire moindre ou des conditions de travail moins favorables qu'auparavant. Elle ne peut être forcée non plus d'accepter un emploi devenu vacant par suite d'une grève ou d'un conflit industriel.

Le service de placement qui doit être établi s'occupera de placer les chômeurs inscrits sur ses listes, mais en respectant les conditions ci-dessus.

L'assurance-chômage est obligatoire. L'article 15 du bill le stipule clairement. "Toutes les personnes remplissant un emploi assurable"... doivent être assurées". Dans le cas de doute, un arbitrage est prévu pour déterminer si un emploi est "assurable".

Ce n'est pas une solution

En présentant sa résolution et ensuite son bill, le premier ministre a fourni maintes explications. D'une façon générale, elles ne semblent pas satisfaire les députés de l'extrême-gauche, ceux de la Cécé-heffe. L'assurance-chômage leur agrée, de même que bien d'autres choses contenues dans le projet de loi. Ils considèrent cependant que les résultats qui découleront de ces innovations sont à échéance trop éloignée. Le problème actuel, c'est celui du chômage et l'assurance-chômage n'est pas une solution. Les députés travaillistes, MM. Woodsworth, Heaps, Mitchell, McInnis, n'ont pas caché leur sentiment. M. Woodsworth exige que l'on s'occupe immédiatement des chômeurs actuels. Ceux-là ne peuvent bénéficier de l'assurance-chômage et ils sont pour la plupart dans la plus grande nécessité. Même en supposant qu'ils se trouvent de l'emploi, ces gens ne seront pas immédiatement en mesure de contribuer au fonds d'assurance. Ils devront penser d'abord aux besoins immédiats de leurs familles qui ont été privées du nécessaire. De plus les salaires sont réduits généralement et il faut en tenir compte, surtout dans le cas de l'ouvrier. Le projet du gouvernement ne satisfait donc pas M. Woodsworth.

Le premier ministre lui a demandé de ne pas confondre assurance et secours. Mais ce sont précisément les secours qui intéressent immédiatement M. Woodsworth.

Le leader libéral, M. Mackenzie King, a dit que le projet de loi lui semble bon. Il eût été meilleur cependant si le premier ministre l'avait soumis au Parlement dès la deuxième ou la troisième session du Parlement actuel.

M. Bennett a répondu qu'une assurance-chômage ne peut s'établir en temps de dépression. Mais la situation économique du Canada s'améliore graduellement et de façon sensible.

La réforme de la constitution

Les deux grands partis et celui de M. Woodsworth, la Cécéheffe, tombent d'accord sur un point à propos de la réforme de la constitution fédérative de 1867. M. Ernest Lapointe, au nom des libéraux, M. Guthrie, au nom du gouvernement, reconnaissent avec M. Woodsworth que cette réforme s'impose. Ils la souhaitent tout autant que lui. Ils maintiennent cependant que la réforme devrait se faire avec le consentement des provinces, tandis que M. Woodsworth, tout en disant que l'on doit prendre tous les moyens de sauvegarder "les droits actuels des minorités de races et de religion ainsi que les prétentions légitimes des provinces à l'autonomie", est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de consulter les provinces.

M. Ernest Lapointe a été d'une grande prudence. Il n'est que logique que le Canada ait le droit de modifier lui-même sa constitution. Mais que cette constitution ait été le résultat d'un traité ou d'un pacte, il s'ensuit que la constitution se fonde sur des ententes entre les diverses provinces. Pour les choses essentielles: droits scolaires, droits religieux, droits linguistiques, la constitution ne devrait être modifiée que du consentement unanime de toutes les provinces. Pour d'autres choses, qui sans être d'intérêt secondaire ne sont pas sur le même plan d'importance, questions financières, ferroviaires, sociales, les réformes nécessaires pourraient ne recevoir l'appui que des deux tiers des provinces.

Premier vote

Les députés ont donné leur premier vote de la session, occasionné par un amendement du leader libéral, M. Mackenzie King, contre la formation en comité des subsides, pour examiner le programme social de M. Bennett. Le gouvernement a obtenu une majorité substantielle de 45 voix. Tous les députés de l'extrême gauche qui ont voté se sont rangés de son côté. L'amendement a été rejeté par 108 voix contre 63.

A la Cour suprême



JUGE DYSART

M. le Juge Dysart, de la cour du banc du roi du Manitoba, a été désigné pour siéger temporairement à la Cour suprême du Canada, cette semaine. La dépêche d'Ottawa déclare qu'il est fort à croire que le juge Dysart succédera au juge Hughes, qui vient de démissionner. Il y a une vacance à la Cour suprême et deux des juges sont malades.

L'ANNIVERSAIRE DU 6 FEVRIER

Il y a un an aujourd'hui, la soirée du 6 février fut marquée par une sanglante émeute à Paris

PARIS—Que se passera-t-il à Paris aujourd'hui 6 février, anniversaire de la journée douloureuse du 6 février 1934? Cet anniversaire sera-t-il le prétexte d'une nouvelle manifestation et la cause d'incidents regrettables ou graves? Quels seront les groupes qui manifesteront et que feront-ils?

L'an dernier, il ne faut pas l'oublier, la soirée du 6 février groupa dans une immense manifestation les éléments les plus divers, dont en particulier l'important cortège des anciens combattants groupé par l'"Union Nationale des combattants", grosse association républicaine modérée dans ses tendances politiques.

L'"Union Nationale des combattants" qui, d'ailleurs, le 6 février 1934 garda un ordre complet et ne se livra à aucune provocation, a décidé de ne pas participer aux manifestations éventuelles du 6 février 1935. Il en est de même des "Croix de Feu" (anciens combattants décorés de la croix de guerre), des "Briscards", des "Volontaires Nationaux" et des "Fils des "Croix de Feu."

La décision de l'"Union nationale des combattants" et des "Croix de Feu" de ne pas participer en groupes à la commémoration du 6 février fait disparaître des éléments qui pourraient manifester les deux groupements les plus importants, ceux qui auraient pu fournir une masse de plusieurs dizaines de milliers d'hommes groupés et disciplinés.

Le front national

Par contre, il est logique d'attendre de l'"Action française", l'organisation royaliste, une attitude plus active. Les troupes de choc royalistes, les "camelots du roi", manifesteront, ou du moins tenteront certainement de manifester sur la Place de la Concorde dans la soirée du 6 février 1935. Ils essaieront en tout cas de former un cortège qui, s'il n'est pas interdit, groupera ce qu'on appelle le "front national", c'est-à-dire, avec l'"Action française", les "Jeunesses patriotes" et d'autres groupements de moindre importance.

Des grèves sérieuses ont éclaté en divers points du pays et les désordres vont sans doute s'accentuer à l'occasion de l'anniversaire du 6 février.

Le gouvernement a interdit toute espèce de manifestation ce jour-là. M. Flandin a déclaré qu'il était prêt à jeter 50,000 soldats sur la place de la Concorde, s'il était nécessaire.

UN PROTECTEUR DE STAVISKY A UNE FIN SUBITE

Mme Georges Pressard demande l'autopsie du corps de son mari, ancien procureur de la République

PARIS — Madame Georges Pressard a causé toute une sensation, en marge de l'affaire Stavisky, en demandant l'autopsie du cadavre de son mari, décédé subitement.

Georges Pressard, ancien procureur général de la République, aurait eu 70 ans le 9 février. Pressard était officier de la Légion d'honneur et il avait été conseiller près la Cour d'appel de Paris.

Il était beau-frère de M. Camille Chautemps, ancien premier ministre renversé en janvier 1934, précisément à cause du scandale Stavisky.

Pressard est mort après avoir passé la soirée avec des amis. Il s'écroula dans son bureau sans avoir donné le moindre signe de maladie. Il était mort quand le médecin arriva.

Complicité?

Pressard avait abandonné sa charge de procureur général l'année dernière; on l'accusait de n'avoir pas livré à la justice des documents incriminant Alexandre Stavisky, le maître-escroc, et d'avoir à plusieurs reprises (19 fois) autorisé l'ajournement du procès pour fraude qu'on avait intenté à Stavisky. Son nom avait été fréquemment mentionné dans les journaux français à la suite de l'assassinat du conseiller Prince, son subordonné, trouvé broyé sur la voie ferrée, près de Dijon; ce magistrat faisait enquête sur le scandale Stavisky. (Tout dernièrement, devant la commission d'enquête sur les affaires Stavisky, M. Raymond Prince, fils du malheureux juge, avait accusé nommément Pressard et M. Chautemps d'avoir trempé dans l'assassinat de son père.)

C'est d'une angine de poitrine que l'ancien procureur de la République est décédé. C'est ce que vient de révéler l'autopsie réclamée par sa veuve. On avait cru un moment que Pressard s'était peut-être suicidé ou encore avait été empoisonné.

Mort du R. P. Louis Le Jeune, O.M.I.

OTTAWA — Le R. P. Louis Le Jeune, O.M.I., professeur et historien de grande réputation, est mort lundi au Juniorat du Sacré-Coeur, à l'âge de 67 ans.

Le Père Le Jeune était né en Bretagne et avait passé 37 ans au Canada, principalement à Ottawa. Il avait été autrefois le directeur de conscience de sir Wilfrid Laurier.

Parmi les ouvrages qu'il laisse, mentionnons: "Tableaux d'histoire du Canada et de l'Acadie", "Dictionnaire général du Canada" et un "Pierre Le Moyne d'Iberville" en cours de publication.

Les MacMillan perdent leur cause en appel

EDMONTON—La cour suprême de l'Alberta a renvoyé l'appel de Vivian MacMillan et de son père contre le jugement du juge Ives dans l'affaire MacMillan-Brownlee. Le juge Ives avait refusé d'endosser la décision du jury qui accordait des dommages-intérêts de $10,000 à la jeune fille et de $5,000 au père.

Les juges de la cour suprême ont basé leur décision sur le fait qu'il n'y avait pas de preuve de dommage pour justifier le verdict. Ils estiment que le juge Ives a bien agi en refusant de l'accepter.

Mort du juge Louis Coderre

MONTREAL — Le juge Louis Coderre, de la Cour supérieure de Montréal, ancien ministre du cabinet Borden, au titre de secrétaire d'Etat et de ministre des mines, est mort à l'âge de 69 ans.

Il fut élu député fédéral d'Hochelaga en 1911 et fut nommé secrétaire d'Etat par sir Robert Borden le 29 octobre 1912, après la démission de M. F.-D. Monk. Il reçut aussi le portefeuille des mines, le 10 février 1913. Il demeura dans le conseil des ministres jusqu'en 1915 et fut nommé juge de la Cour supérieur le 6 octobre 1915.

Morte à 108 ans



MME JOSEPH GLADU, la plus vieille centenaire du Manitoba

MADAME J. GLADU MEURT A 108 ANS

Née à Fort Vancouver en 1826, elle passa presque toute sa vie dans la province du Manitoba

PORTAGE-LA-PRAIRIE, Man.—Mme Joseph Gladu, la plus vieille femme du Manitoba, est décédée jeudi à Old High Bluff. Elle avait eu 108 ans le jour de Noël. Ses funérailles ont eu lieu samedi à Saint-Eustache.

Née à Fort Vancouver en 1826, Joséphine Lebraine avait perdu de bonne heure ses parents. Elle fut adoptée par une famille qui l'amena à l'âge de neuf ans à la Rivière de la Paix, de là à Fort Simpson et à Edmonton, plus tard à Norway House, Man. Elle s'établit finalement à Middlechurch, où elle rencontra celui qui fut son premier mari, Frank Morrissette.

Après la mort de M. Morrissette, il y a trente ans, elle épousa Joseph Gladu, qui avait 27 ans de moins qu'elle, et vécut à partir de ce temps à Old High Bluff. Jusqu'à la fin elle conserva toutes ses facultés. A ses amis et visiteurs elle aimait à parler du bon vieux temps du Manitoba.

Lui survivent cinq enfants de son premier mariage: Alexandre, Winnipeg; William, Oakville; Frank, Binscarth; André, High Bluff, et Mme H. Smith, Marquette. Elle laisse aussi 53 petits-enfants.

Le R. P. Conrad Brouillet, O.M.I.

A 1 h. 45, au matin du 3 février, sonnait l'heure de la mort du R. P. Conrad Brouillet, O.M.I.

Né le 10 novembre 1878, ce missionnaire disparait soudainement de la scène apostolique, après avoir donné plus de la moitié de sa vie au service de l'Eglise et de sa Congrégation; les missions Oblates, plusieurs écoles indiennes en particulier de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, l'ont vu tour à tour au ministère des Saulteux.

Natif de l'Assomption, province de Québec, il fréquenta l'Ecole du Point du Jour, et le collège de l'endroit, si remarquable d'esprit missionnaire. Entré en religion en 1899, il prononça ses voeux perpétuels le 8 décembre 1901, au scolasticat d'Ottawa.

Dès 1902, il était à Saint-Boniface, et, même avant son ordination à la prêtrise, le 11 novembre 1906, il avait déjà quelque peu fait connaissance avec les rudes travaux de son futur ministère dans l'Ouest.

Le Bon Dieu vient de le rappeler à Lui, au moment où il continuait à remplir sa fonction de directeur à l'école indienne de Saint-Philippe, aidé des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 h. 30, au Juniorat de la Sainte-Famille.

Veuille Notre-Dame de l'Assomption introduire au lieu du repos éternel celui qui avait donné tout ce qu'il avait et tout ce qu'il était.

OTTAWA — Le gouvernement a l'intention de terminer la construction du nouvel hôtel des Postes de Montréal. Il ne peut toutefois dire à quelle date cette entreprise sera complétée.

PROJET DE COOPERATIVE AVICOLE

Les producteurs des trois provinces de l'Ouest seront appelés à voter dans la semaine du 16 au 23 février—Pour maintenir la qualité des produits et en réglementer la vente

Dans la semaine du 16 au 23 février, les aviculteurs des trois provinces de l'Ouest auront l'avantage de pouvoir voter sur un projet ayant pour but de réglementer la vente des oeufs et de la volaille vivante et habillée. Le vote sera pris par l'entremise des bureaux de poste locaux. Des comités de fonctionnaires, à Winnipeg, Régina et Edmonton, compteront les bulletins et transmettront les résultats à Ottawa.

Le projet en question est soumis et recommandé par la Commission fédérale des ventes, en vertu de la loi de vente des produits naturels, afin d'obtenir et de maintenir un haut niveau dans la qualité des produits et d'en réglementer la vente.

Exemptions

Le projet s'applique aux oeufs et à la volaille vivante et dressée, mais en exceptant: 1) les oeufs et la volaille requises par le producteur enregistré pour sa consommation personnelle; 2) les oeufs employés ou vendus pour la couvaison ou l'incubation; 3) la volaille employée, transférée ou vendue pour les fins de reproduction ou d'exposition; 4) la volaille et les oeufs vendus directement au consommateur (non pour la vente) par un producteur enregistré muni d'un permis à cet effet; 5) la volaille et les oeufs de toute personne qui n'est pas un producteur enregistré.

Par producteur enregistré, on entend un producteur qui possède un troupeau de plus de 25 têtes.

Commission locale

Si le projet devient loi, il y aura dans chaque province une commission locale de dix membres dont les pouvoirs comprendront: 1) la réglementation de l'apprêt, de l'assemblage, du transport et de la vente des produits; 2) l'enregistrement de toutes les personnes engagées dans la production ou la vente; 3) l'inspection des livres et des établissements de toutes les personnes engagées dans la production et la vente; 4) l'émission des licences aux distributeurs et leur annulation pour de justes motifs; 5) la fixation des prix; 6) la distribution du produit de la vente aux producteurs.

L'agence des ventes sera autorisée à retenir un demi-sou par douzaine d'oeufs et un demi-sou par viande de volaille pour frais d'administration.

L'année financière sera du 1er février au 31 janvier.

Pour et contre

Les partisans de la Coopérative soutiennent que ce système de vente aura pour effet de relever la qualité des produits. En supprimant les intermédiaires, il augmentera les profits des producteurs.

Le projet est vivement combattu par la "Manitoba Egg and Poultry Producers' Protective Association", qui y voit une coopérative obligatoire et un monopole dangereux.

POUR ECARTER LE DANGER D'UNE INVASION AERIENNE

L'Allemagne, l'Italie et la Belgique seront invitées à se joindre à la France et à l'Angleterre — La victime d'une agression aérienne non provoquée aurait l'aide des autres puissances

LONDRES—Le premier ministre Flandin et Pierre Laval et un groupe d'experts politiques et financiers ont tenu une importante conférence avec les chefs politiques anglais, le premier ministre MacDonald, Sir John Simon, ministre des affaires étrangères et le capitaine A. Eden, lord du sceau privé et d'autres.

Invitation à l'Allemagne

Comme résultat de ces délibérations, la Grande-Bretagne invitera officiellement l'Allemagne à être partie à un accord européen en vue de régler simultanément les problèmes des armements, de sécurité et du retour du Reich à la Société des Nations.

L'invitation serait faite le plus tôt possible.

Les propositions en vue d'exempter l'Allemagne des clauses militaires du traité de Versailles ont donné lieu, dit-on, à des réserves de la part de la France, et une décision ne sera prise que quand l'Allemagne aura accepté le pacte des armements.

L'invasion aérienne

La France et l'Angleterre en sont venus à un accord pour contrecarrer une attaque soudaine par les airs. L'Allemagne, l'Italie et la Belgique sont invitées à se joindre à elles à cet effet. Les puissances signataires s'engageraient à donner l'aide immédiate de leurs forces aériennes à celle d'entre elles qui pourrait être la victime d'une agression aérienne non provoquée perpétrée par l'une des parties contractantes.

Règlement général

Les gouvernements français et anglais sont prêts à reprendre leurs délibérations "sans délai", après avoir reçu les réponses des autres puissances intéressées. Ils estiment que rien ne peut contribuer à la restauration de la confiance et de la paix, en dehors d'un règlement général librement négocié entre l'Allemagne et les autres puissances.

Ce règlement général tendrait vers l'organisation de la sécurité européenne et établirait des accords concernant les armements. Dans le cas de l'Allemagne, ils remplaceraient les clauses militaires du traité de Versailles. Ce règlement comprendrait aussi le retour de l'Allemagne à la Ligue des Nations.

Compromis

L'accord auquel on est arrivé représente un compromis entre les points de vue britanniques et français sur les méthodes à employer pour organiser la sécurité. L'Angleterre offre à la France l'assistance aérienne qu'elle demande et celle-ci, en retour consent à abroger les clauses de désarmement allemand du traité de Versailles.

Tim Buck sera candidat à Winnipeg

TORONTO—Tim Buck, chef communiste sorti récemment du pénitencier de Portsmouth, se présentera dans Winnipeg-Nord aux prochaines élections fédérales. Sam Carr, organisateur national, a déclaré que des candidats communistes se présenteraient aux élections fédérales dans les circonscriptions suivantes: Cap-Breton Nord ou Sud, Montréal-Nord, Essex-Est, Hamilton-Est, Trinity (Toronto), Broadview (Toronto), Témiscamingue-Nord, Port-Arthur-Baie-du-Tonnerre, Selkirk, Winnipeg-Nord, Willow-Bunch, (Sask.), Edmonton-Est, Vegreville, Nainaimo ou Buanaby.

Collège Saint-Boniface 6 février 1935

AU COLLÈGE

Directeur: RENE LETIENNE

VIIIe ANNEE NUMERO 6

SURSUM CORDA

Donc, la vie s'affiche très difficile, raconte. Et comme les vies intéressées visent le plus à l'action, les jeunes réclament la leur dans une atmosphère débordante, se sentant aptes à vivre. Les contre-coups aussi retentissent deça et là, en cascade.

Plus il y a de vie, plus il y a de sel à démontrer. Au Baptême, nous avons goûté le premier chlorure; à la maison, tout jeunes, puis plus grands, à l'école, au collège, on nous a prodigué la même leçon et nous expérimentons quotidiennement le fait dans notre laboratoire intime, que l'effort, avec la douleur, l'amertume, sont des conditions de vie.

Nos cerveaux, partout et sans répit, ont été galvanisés des mêmes prismes pour que l'esprit et le corps soient imbibés de cette réalité. Nous en sommes à croire que la Palice émargeait des vérités et l'eau, voire malgré elle, subit les reflets qui la pénètrent.

Précautions à point dont l'insistance ne gâtera jamais la raison, puisqu'on n'apprécie ni ne comprend la vie avant d'en avoir découvert le vrai et l'essentiel. Tant que l'inconscience nous borne, tant que l'envoûtement d'une apathie alléchante nous momifie, le sens de la vie échappe.

En quittant le collège, il faudra se frotter au "monde" pour emporter les premières aiguilles de l'échinoderme gouailleur et féroce. Les secrets ésotériques nous seront révélés et alors, seulement alors, nous verrons! Ah! quelle jouissance de satisfaite! Savourer ce que "le monde" peut offrir d'amertume, d'échecs, de barrière à l'élan. . . Déceptions, révolte? car la nature pousse des fruits. On mangera du communisme et du socialisme! Du tout. L'homme n'entre pas de plein-pied désemparé dans la vie d'action; son initiation dure depuis qu'il est enfant et sans trop voir, il croit, il comprend, mieux, il espère. Jésus espérait et Il voyait tout. . .

C'est encore emprisonné au Collège que l'on doit s'estimer heureux, loin des ruades. Oui, mais après? le lendemain?

Un marasme à longue échéance nous tenaille rudement et démolit chaque tension constructive. Les sociologues, après force supputations et déductions, découvrent la société un organe émacié où la jeunesse doit abdiquer ses droits avec ses aspirations légitimes. Cette constatation n'est pas un Ange consolateur s'il faut s'aventurer dans un parallèle des chances et des succès des cadets du jour avec ceux des aînés.

Reste-t-il encore des ressources insoupçonnées pour caracoler hors de cette impasse gênante? Alors, que l'on s'adapte aux circonstances nouvelles, car l'homme se plie avec une souplesse étonnante lorsqu'il se rend enfin compte qu'il n'est plus maître et qu'il doit plier sous les dictées du sort.

Il reste l'adaptation—sinon la soumission, un remède sûr—et le courage. Nos éducateurs et nos parents nous ont produit tout ce qui pouvait nous inciter à une souplesse nerveuse et infatigable pour heurter de front les jambages du doute et de la faiblesse, pour crever les appendices qui infectent notre pauvre nature.

Il ne faut pas s'attendre au miracle ni se croire des futurs miraculés. Chacun doit jouer des coudes, culbuter, battre de plein fouet pour essuyer les défaites: l'action, la lutte sont un jus qui font mieux passer la pilule.

Et jeunes, plus morts que vifs, nous pouvons hésiter? Le jour vient qui libère le papillon de sa chrysalide, et quand faudrait-il attendre le dernier jour, nous nous évaderons du labyrinthe pour être baignés de la lumière, nous prendrons l'essor qui mûrit les vies et leur donne le bonheur en partage.

"Le temps, tout le consume et l'amour seul l'emploie" disait Voltaire. La jeunesse est ainsi première maîtresse du temps et la plus responsable.

Sursum Corda, à l'oeuvre, manipulons!

René LETIENNE.

NOS SOUHAITS

Nous les avons adressés, à l'occasion du nouvel an, aux personnes dont les noms suivent:

Au R. P. Recteur: une maison remplie et la découverte d'une mine d'or sur le terrain du collège.

Au P. Préfet: des rêves harmonieux et des élèves à l'unisson du feu sacré qui le dévore.

Au P. Procureur: une recrudescence complète de son cuir chevelu.

Au P. Bernier: force, santé, jeunesse.

Au P. Gauthier: Missionnaire en Louisiane.

Au P. Bourque: a smile a day keeps the doctor away.

Au P. Chicoine: la découverte d'un étang de grenouilles.

Au P. J. Beaupré: d'organiser un autre bazar.

Au P. M. Beaupré: de vendre la ferme du collège.

Au P. Faure: de descendre aux gares.

Au P. Beaudoin: des disciples suspendus à ses lèvres.

Au P. Grondin: de ne pas désespérer de la survivance française.

Au P. Sabourin: d'inspirer la passion du grec.

Au P. Forget: une prospère C. J. N.

Au P. Samaan: de mordre moins fort ses élèves.

Au F. Pesant: des Chinois moins turbulents.

Au F. Dubuc: un Ford modèle 1935.

Au F. Bornais: cent pensionnaires de plus pour l'apprécier.

Au F. Charlebois: de tuer des lièvres plus gras.

Au F. Rainville: un missel sans tranche.

Au F. Leclaire: un voyage à Nicolet, son Alma Mater.

Au F. Leclerc: de battre son record en plaçant les assiettes.

Au F. Comeault: toujours du 40° sous zéro.

A M. Demers: succès dans le commerce.

A M. Déchênes: un diplôme en statistiques.

A M. Gaudet: un billet de voyage autour du monde, du tabac du pays.

A M. Chiasson: d'encourager les "Canadiens" à parvenir aux finales.

A M. Couture: de brillants "Two-minutes' talks".

A M. Limoges: de ne pas lui enlever l'appendice une troisième fois.

A M. de Denus: de préparer des diplomates pour renflouer la "Ligue des Nations".

A R. Letienne: de décrocher la bourse Rhodes.

A Jean Binette: le laisser sortir plus souvent, cette année.

A Kenny: des amours, ô rubicond, moins plébéiennes, et plus patriciennes.

A Giasson: de ne pas avaler de petits pains chauds; de veiller à être plus galant.

A Labossière: un plastron de soie cordée pour décorer sa poitrine.

A Hector Côté: un marteau médical pour enfoncer ses clous.

A J.-M. Dugas: une année de bonheur.

A Neyron: amour, gloire, génie.

A Arnal: un ciel toujours serein.

A Bockstael: de plus consolantes lettres à "mon oncle" Georges.

A Caron: de toujours se faire appeler mon neveu.

A Empson: d'être bien naturel le 14 mars.

Ephémérides

En janvier, les grands événements furent plutôt rares au collège. L'entrain au jeu et même aux études revient petit à petit. Les professeurs ne s'épargnent pas pour bourrer tous ces cerveaux [illegible] de science; de temps à autre, le Docteur Bourque doit venir à la rescousse.

Dimanche passé, notre équipe de gouret fut défaite par un groupe de visiteurs de St-Boniface. Les visiteurs furent complètement supérieurs. Nous nous réservons pour d'autres triomphes plus glorieux.

Gilles Aymé vient de finir sa retraite. Il est descendu du Thabor [illegible] et décidé à faire large sa place au soleil. Binette suivra naturellement.

On prépare pour le milieu de mars une séance qui enfoncera toutes celles des années précédentes. Accourez en foule.

LE FRANÇAIS au MANITOBA

Nous discutions la semaine passée, dans un débat, une question d'intérêt commun et déjà assez souvent soulevée:

"Le Manitoba sera-t-il français ou non, dans cinquante ans?"

Messieurs Brunet et Arnal, les défenseurs du français firent preuve de patriotisme et de beaucoup de travail, mais plusieurs de leurs arguments manquaient de clarté. Arnal apporta, comme preuve principale de la survivance des nôtres, la fécondité de la race canadienne-française, illustrée par le quintuplet Dionne. Messieurs Bélanger et Gauthier, grâce à une argumentation serrée, à une éloquence naturelle, jetèrent le désarroi dans le camp des adversaires. Le parti des éteignoirs eut donc malheureusement la victoire assez facile. Il ne s'agit pas de s'appuyer sur un débat, ni d'être pessimiste, pour constater que le français dans notre entourage semble être en baisse. Resterons-nous indifférents à une menace que nos aïeux ont combattue pendant nombre d'années? Le danger existe surtout chez nous, parmi les jeunes gens, et plus encore, chez les jeunes filles si facilement gagnées aux idées nouvelles, friandes du snobisme et esclaves de la mode. Plusieurs d'entre elles ne conversent et n'écrivent qu'en anglais. Les enfants reçoivent encore, au foyer, une éducation française; dès qu'ils le quittent, c'est l'anglais sur les rues, à l'école; en particulier dans les hautes classes, où l'on exige un programme plus étendu en anglais. Veulent-ils se divertir? les journaux et les cinémas sont anglais, de sorte que passant la majeure partie du jour dans une atmosphère anglaise, ils acquièrent une mentalité anglaise. Chose plus déplorable, c'est le massacre de notre belle langue chez bon nombre des nôtres. L'anglicisme s'est introduit et devient, chaque jour, plus en vogue; en ajoutant un mot anglais ici et là dans la conversation, on se croit plus "sport" et plus à la page, alors qu'en réalité, on enlève au français ses traits les plus expressifs et sa beauté. Ne vaudrait-il pas mieux parler une langue parfaitement que de parler un jargon qui n'est ni français ni anglais? Il y a sans doute une élite qui fait tout son possible pour maintenir l'intégrité et la pureté de notre langue. Trop, hélas! considèrent ces vaillants efforts, ce dévouement, avec indifférence, comme inutiles ou ridicules. Cela ne doit pas être! Fortifions les remparts dressés par un Langevin, un Taché Faisons en sorte qu'une si riche et si coûteuse semence ne soit pas étouffée par la trahison de plusieurs des nôtres ou par la lâcheté d'un plus grand nombre. La survivance de notre langue, en cette partie du pays, dépend surtout de la bonne volonté et des efforts de chacun pour la maintenir. Jeunes gens, soyons les initiateurs de ce mouvement, surveillons et soignons notre langage partout et toujours, répondons généreusement au dévouement et aux conseils de nos maîtres et de nos chefs. Ne négligeons pas l'anglais, mais restons français, luttons sans cesse, conservons le passé glorieux de la race et de la langue française au Manitoba, et alors nous pourrons dire comme nos aïeux: "J'ai combattu le bon combat."

Julien MORIN,
Rhétorique.

Lettre au Père Samaan, S.J.

Votre absence, mon Révérend Père, est très regrettée. Nous vous attendons avec impatience et nous espérons vous voir avant longtemps. Nous prions pour que la santé vous revienne, avec ou sans dents. Je me demande quelle espèce de dent vous vous êtes fait extraire: grosse, petite, moyenne, molaire, incisive, canine, syrienne, arabe, égyptienne? Je n'en sais rien, mais je sais qu'il fallait une fameuse dent pour jouer un si mauvais tour à un tel homme, sûrement une dent de sagesse... J'ai pensé aussi que vous aviez peut-être une dent contre quelqu'un et qu'en bon Jésuite, vous avez voulu pardonner en punissant la dent. Et dire qu'il a suffi d'un seul des trente-deux petits os enchâssés dans votre mâchoire pour causer tout ce remue-ménage. Comme les petits ont de la puissance! Une dent a mis au lit un homme, a rendu 19 élèves "orphelins", selon l'expression du Savant, et a retardé [illegible] humanistes dans leurs classes. Heureusement qu'il y a des bonnes âmes charitables, sans cela... Et dire que tout ce tracas a été causé par une dent, une seule dent. Ah! je [illegible] avait bien raison en disant: "On a souvent besoin d'un plus petit que soi."

"Oh! Dent pédante! si jamais je t'attrape au gollet, tu paieras cher ton crime! Tu as osé blesser notre professeur au point de l'obliger à te rendre. Quand tu as vu qu'on t'extrayait, tu as voulu te venger, et à cet effet, tu as laissé des suites qui auraient pu causer... Misérable dent! Funeste ou non funeste, tu subiras ton procès et seras expédiée dans le cratère de l'oubli." Empoisonneuse de joie, tu mérites sont fixés la mort.

A cause de toi, vilaine dent, les humanistes ont la figure longue, broient du noir; tels de nouveaux Enées, bien souvent ils soupirent et lèvent les bras au ciel. Si vous saviez, mon Père, comme Mondor et Rémillard ont hâte de vous entendre encore chanter les beaux chefs-d'oeuvres poétiques, la vie des grands auteurs, Virgile.. et d'écouter vos instructions quotidiennes où vous y mettiez la moitié de votre coeur. Les douceurs d'antan sont taries. Le potager des "Lettres" s'aperçoit que le jardinier lui manque, et que le chez-soi est toujours mieux que le vagabondage.

"Pierre qui roule n'amasse pas de mousse". Vous apportiez tant de soin dans la culture de vos chers légumes. Sous votre oeil de feu, les navets, les poireaux, les asperges profitaient merveilleusement. Avec quel doigté vous arrachiez le chiendent autour des racines, vous détachiez presque maternellement les feuilles mortes, vous mettiez de l'humus à nos pieds. Voilà que la maladie, la cruelle maladie survint, et bien vite nous allions mourir de famine, de soif... lorsque pris de compassion, le jardinier de la rhétorique nous a offert l'hospitalité... Aussitôt cet acte d'humanité fut imité des Pères Beaudoin, Grondin et de M. Couture. Depuis nous avons repris vie, nos anciennes couleurs, sont revenues partiellement. Mais hélas! après un bout de temps, on nous arrosait trop, ce fut quasi l'inondation; c'est que nous avions à prendre le programme de la Rhétorique.. l'éloquence en personne! De nouveau, nous regrettons amèrement les oignons d'Egypte, et nous nous promettons bien à l'avenir de faire en sorte que vous n'ayez plus de dent contre personne.

DENISET et BRUNET,
Belles-Lettres.

Le parlementarisme ou la dictature?

Pour le parlementarisme

Lecteur, ne t'irrite pas; car je sais bien que tu ne crois pas à la dictature. Peut-être seras-tu étonné de voir un jeune imberbe donner son opinion sur un sujet si compliqué. Un collégien n'est pas nécessairement un vieux-Turc. Allons donc. Vive le parlementarisme! Pour gouverner un pays, il faut un chef, j'en conviens, mais comme tout mortel, il est faillible. Tout dictateur se trompe? Dix têtes valent mieux qu'une. Il faut une chambre, un sénat. Tout ça coûte cher! Non, pas plus que les bévues d'un dictateur et de ses fonctionnaires. Autre chose: nous, Canadiens français, peuple intellectuel et bavard, il nous faut quelque chose de plus solennel, de plus grave, de plus majestueux, de plus excitant que la dictature. Si la presse était bâillonnée, si nos centaines de députés étaient empêchés de parler, de critiquer et d'exprimer leur opinion, le pays serait vite rempli de malades atteints de coliques hépatiques. Venons-en maintenant à ce qui est le plus cher à l'homme: sa liberté. La dictature est aussi tyrannique que le parlementarisme libéral! Ici, au Canada, nous ne pouvons, nous ne pourrions nous faire à cette politique de certains des pays d'Europe. En ce moment, à part la Russie des Soviets, il n'y a pas de pays où le peuple soit plus complètement asservi que l'Allemagne d'Hitler. Malheur à celui qui diffère d'opinion avec le dictateur, pour lui tous les droits sont supprimés et le plus doux châtiment est la prison. Dans ces pays où règne la dictature, l'homme n'est plus qu'une machine dans l'édifice social; c'est un être amoindri. Donc le parlementarisme, c'est la liberté, la dictature, l'esclavage. Nous choisissons la liberté.

R. LAVOIE.

Pour la dictature

Pour ceux qui ne le savent pas, ou qui l'ayant su l'ont oublié, et même pour tous, le mot dictateur représente celui qui a en main tout pouvoir, celui sur qui repose toute la destinée d'un pays... en somme, c'est le gouvernement par un seul homme. Un jeune élémentaire latin disait que Dictateur signifiait celui qui donne des dictées: "O pueri, o mores, o tempora!" Voilà certes ce dont nous avons besoin, la dictature. Je donne comme exemple Mussolini qui, par son patriotisme éclairé, sa chaude parole, son dévouement à toutes les bonnes causes, a su s'emparer des coeurs et des esprits de tout un peuple intelligent. En dix ans il a accompli ce que la royauté ou le parlementarisme ou les deux ensemble n'auraient pu faire, en cent ans. En dix ans Mussolini a entièrement transformé son pays. Depuis son avènement, l'Italie est le modèle de l'ordre, du travail et de l'économie. Grâce à lui, l'Italie est devenue une grande nation. Il a relevé l'éducation, seul il a réglé dignement la question vaticane, problème que tous les parlementaires du monde n'auraient pu faire avancer d'un pas en cinquante ans. A choisir entre le parlementarisme et la dictature, cette dernière est de beaucoup préférable. Avec ce régime c'est le chef qui mène et non les intérêts d'un tel ou tel parti. N'est-il pas vrai qu'au parlement l'on vote d'abord pour le parti, en second lieu pour ses intérêts propres, enfin pour le pays. Voilà tout le parlementarisme. Ainsi le gouvernement d'un seul, d'un patriote éclairé genre Mussolini s'impose à tous les pays où les députés ont fait faillite. La dictature entendue comme telle, c'est pour une nation, une économie immense de temps et d'argent, c'est la suppression d'énergies nombreuses et monumentales, d'intrigues sordides, d'aplatissements ridicules, c'est la fermeture de la grande tabagie de l'Etat remplacée par un gouvernement fort, laborieux, incorruptible, ne travaillant qu'à l'intérêt du pays et de chacune des classes de la société.

René VIAU.

Le beau spectacle

Une certaine humidité règne dans l'air; le vent est tombé; le temps s'adoucit. Quelques légers flocons minces blanchissent le sol comme à regret. Aux petit flocons succèdent de plus gros; des milliers de cristaux scintillent, dansent, folâtrent dans l'espace. Ils tombent, tombent, tombent lentement et de plus en plus denses. Essayez d'en cueillir un seul dans votre main; il disparaît aussitôt... Le vent se lève; et comme dirait le bonhomme Lafontaine "il se gorge de vapeur, s'enfle comme un ballon, fait un vacarme de démon, siffle souffle": c'est la tempête qui se déchaîne et qui mène une rude guerre aux voyageurs. Ici la coiffure d'une bonne vieille s'envole dans la rue et fait mille et un tours; là le postillon court, essouflé, à la recherche de ses lettres, qui se sont glissées de ses mains engourdies. Et pendant que deux petit bambins s'attardent à le regarder, une bouffée de poudrerie leur cingle la figure et les aveugle. Les voilà qui rebroussent chemin en pleurnichant! Et là-bas, au fond du ravin, un vieux juif fouette désespérément un vieux cheval attelé à une vieille voiture, prise dans un banc de neige..

Malgré ces petits inconvénients, il ne reste pas moins vrai que c'est beau une tempête de neige! A la maison, les enfants ont le nez à la fenêtre; ils ne se lassent d'admirer un spectacle si ravissant!

Paul MOLLOY,
Méthode.

Douceur ou violence?

Pierre perdit ses parents dès son jeune âge. Il fut adopté par son oncle Paul, surnommé Lebourru, à cause de sa mauvaise humeur. Il contraignait l'enfant à travailler au-delà de ses forces et lui défendait de jouer avec ses compagnons.

Un beau dimanche après-midi, l'enfant s'évada pour s'amuser avec ses petits amis. L'oncle en furie corrigea sévèrement le neveu et lui ordonna de se coucher sans souper. Pierre s'entêta et ne voulut plus obéir. Découragé, Paul Lebourru l'envoya au collège. Dès son arrivée, Pierre obéissait aux moindres désirs de l'autorité. A la fois surpris et émerveillé de ce changement, le vieil oncle se rendit au collège pour en recevoir des explications.

— Comment va Pierre? demanda-t-il au Père Préfet.

— C'est un enfant très docile..

Alors il raconta au Père les scènes qui s'étaient passées entre lui et son neveu. "Je comprends maintenant, repartit le Père, la cause de votre insuccès; vous avez usé de violence alors qu'il aurait fallu un peu de douceur; rappelez-vous ce proverbe: "Douceur fait plus que violence."

Roland CHAPUT,
Méthode.

Plus fait douceur que violence

Tel est notre sujet de narration.. sujet fécond; mais comment le développer? J'ai beau me creuser, me torturer la tête; les phrases s'enchaînent péniblement. J'ai déjà déchiré quatre copies.. et la cinquième? Eugène, (mon voisin d'étude), vient de demander l'heure au Maître surveillant: Six heures moins cinq minutes! Et dire que j'ai perdu une heure à biffer des phrases que je ne pouvais digérer. Et j'étais sur le point de déchirer une cinquième rédaction, véritable chiffon, quand je me ravisai en pensant au titre de la narration: "Plus fait douceur que violence." Voyons, Charles, ton effervescence d'esprit s'est refroidie ou surchauffée, ce soir. Pourquoi faire violence à un chiffon de papier? la patience te sied bien mieux... Allons, un jet de plume, et sans te fâcher, écris: "Plus fait douceur que violence".

Charles BISSONNETTE,
Méthode.

Une visite à l'hôpital de Saint-Boniface

Quel honneur et je dirais aussi quelle bonne chance que d'avoir en notre petite ville de Saint-Boniface un hôpital catholique! Sans doute, on soigne bien ailleurs, mais y voit-on en aussi grand nombre de ces âmes généreuses et dévouées que sont les Soeurs grises?

Notre hôpital, nous, les versificateurs, avons pu le visiter, avec comme guide, l'aimable docteur Collin. Quelle visite! C'était le 24 janvier 1935. Nous arrivâmes vers les deux heures, au nombre de seize. Nous déposons nos paletots au vestiaire des médecins. Cela donnait comme des frissons d'espérance aux futurs Hippocrates de notre groupe. Aussitôt, l'ascenseur nous grimpe au cinquième, et nous tombons en plein musée. Mais un musée spécial, un musée macabre, un musée funèbre: le musée des maladies extraordinaires et même ordinaires. Ici c'est un foie, mais hypertrophié. Là c'est une cervelle. Dire que toute cette masse a pu se loger dans un crâne humain. Nos bouches ouvertes, pour une fois, témoignaient de notre stupéfaction. Nous restons ébahis. Mais nous passons de suite à une autre salle.

Avis aux coeurs sensibles: Restez à la porte. Nous sommes tous entrés. Et pourtant, c'est ici l'endroit où l'habileté médicale se doit pencher au-dessus d'un cadavre. De quoi est donc mort cet homme? Cause étrange? Vite à l'autopsie. Il est mort empoisonné par de l'arsenic. Et la police est notifiée, le criminel appréhendé, la société protégée et l'ordre vengé. Comme matériel, une table dessinée avec ingéniosité par le Dr Prendergast, chef du département et construite sur ses indications; une scie pour ouvrir les crânes et les autres parties dures du corps humain. Mais passons.

Ici c'est le laboratoire. A travers le microscope, tour à tour, tous, nous examinons le travail destructeur d'un cancer.

Plus loin, grâce aux puissants rayons de Roentgen, nous avons pu constater, de nos propres yeux, de quelle magnifique santé jouit notre Adéodat, et le rythme régulier, tel le pendule d'une horloge, qui soulève cette superbe poitrine, et le coeur placé tout à fait au bon endroit. L'intéressé tremblait. On aurait dit, à le voir, que mille diables, habillés en médecins, le regardaient. Nous n'étions pourtant que vingt, le docteur Collin et la religieuse y compris.

De là, nous nous rendons aux salles d'opération, mais joyeux, mais tout à fait épanouis. C'est donc ici où tant de mortels n'entrent qu'en tremblant. Pourtant c'est une fort jolie chambre, bien éclairée, avec au milieu une grande lumière ronde, de fabrication française. Ça se voit à l'élégance de l'objet. Nous aurons le repoussoir à la salle suivante où s'étale, en toute sa complication, la savante, mais lourde lumière allemande. Ces lumières, paraît-il, jettent un rayonnement froid et sans ombre. On voit l'utilité pour l'opération. Le chirurgien pourra toujours y voir, et ne brûlera pas son patient.

Et nous continuons notre visite, aux salles publiques, où le docteur nous explique, à l'aide d'un malade qui a bien voulu s'y prêter, un cas assez compliqué de fracture de l'épaule.

Ensuite, c'est le département des enfants, les dispensaires, le grand et spacieux établissement des gardes-malades, leur magnifique salon, leur laboratoire et leur classe.

Et en fin de tout, la descente aux enfers, c'est-à-dire aux cuisines. Visite générale aux glacières, au magasin. Le plus gourmand de la classe nous a avoué, avec sa candeur coutumière, qu'il y avait là de quoi vivre une semaine entière. Bonnes soeurs de la cuisine, nous garderons toujours un bon souvenir du petit goûter qui nous a ravigoté le coeur. Nous ne nous y attendions pas du tout, et ce nous fut une agréable surprise.

Voilà notre visite à l'hôpital, racontée de façon médiocre, mais pour nous, sous chaque terme, il y a tant de souvenirs et tant d'émerveillements.

Un VERSIFICATEUR.

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 FEVRIER 1935 — NUMERO 39

Continuez à nourrir d'ordures notre jeunesse, et vous aurez bientôt fait de la dégrader entièrement par la mauvaise presse.
Henri BOURASSA.

LA LIBERTÉ

Les catholiques ont le légitime orgueil de leurs églises, ils n'ont pas encore la fierté de leur presse.
PIERRE L'ERMITE.

POUR LA SEMAINE DE L'EDUCATION

A travers tout le Canada, c'est la Semaine de l'Education. Quelle magnifique idée d'inviter la nation à méditer, pendant six jours de suite, sur les divers aspects de ce grave problème, vieux comme le monde et toujours actuel! Les voix les plus autorisées, parmi les hommes publics et les éducateurs, se font entendre chaque soir à la radio et s'efforcent à créer de l'intérêt en faveur de cette noble cause. Il y a tant à dire sur le sujet qu'on peut toujours y revenir sans crainte de l'épuiser. C'est probablement celui qui revient le plus fréquemment dans ces colonnes et nous ne cherchons pas à nous en excuser. Si l'éducation joue un rôle important dans tous les milieux, pour un groupe minoritaire elle est la condition même de sa vie et la garantie de son avenir.

Le but d'une Semaine de l'Education devrait être principalement de rappeler et de souligner quelques bonnes vérités fondamentales.

* * *

Les premiers éducateurs sont les parents, — la mère surtout, — dont le rôle demeure prépondérant. La bonne éducation acquise au foyer est plus précieuse que le savoir dispensé par l'école.

Les progrès des élèves dépendent dans une large mesure de la collaboration de la famille. Si l'enfant vit dans un milieu réfractaire à tout effort intellectuel, — s'il a poussé comme un petit animal dont l'intelligence a été laissée en friche, s'il ne sent autour de lui qu'indifférence ou mépris pour tout ce qui regarde l'instruction, — il y a fort à parier qu'il ne brillera pas en classe. L'école ne peut pas faire de miracles.

L'institutrice la plus compétente et la plus dévouée ne saurait suppléer à la tâche de la mère à la maison. On ne peut espérer que des enfants mal nourris, ou dont les heures de sommeil sont écourtées, apportent une attention suffisante au travail. Qui doit être blâmé pour cette déficience?

On s'étonne aussi que des jeunes gens et des jeunes filles ayant assez bien réussi dans leur études, perdent le goût des lectures sérieuses à leur sortie de l'école et cessent même de fréquenter les auteurs français. La faute n'en est-elle pas encore le plus souvent aux parents qui ne songent à leur fournir aucune alimentation intellectuelle appropriée à leurs besoins. Un foyer canadien-français où ne pénètrent ni livres ni journaux français mérite à peine ce nom, puisqu'on n'y trouve rien pour réchauffer et nourrir l'âme française et catholique.

* * *

Une revue débordante de doctrines salutaires et que devraient lire tous les patriotes convaincus, — l'*Action nationale*, — a ouvert il y a un an une grande enquête sur l'éducation nationale. Si vif est le succès obtenu et si urgent le péril à conjurer, qu'elle a décidé de la poursuivre pendant une autre année. L'opinion est sérieusement ébranlée dans la vieille province et c'est avec joie que nous recueillons les échos de cette campagne dont les bienfaits ne peuvent manquer de s'étendre jusqu'à nous.

Au Manitoba aussi, il nous faut une éducation nationale. C'est la seule raison d'être du système d'écoles bilingues que nous maintenons en marge de la loi. Mais il serait, en somme, assez vain de faire enseigner le français à nos enfants, si notre but n'était de leur faire acquérir du même coup les qualités françaises, la mentalité française, la fierté de leurs origines françaises.

Sans doute, nous sommes loin d'avoir nos coudées franches pour travailler à cette oeuvre vitale. Une organisation existe, cependant, qui a aplani les difficultés et dont les résultats sont probants. Aussi le devoir de tous est-il bien tracé: instituteurs et institutrices, commissaires d'école, pères et mères de famille n'ont qu'à accepter ses directives et travailler de concert avec elle.

* * *

Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, a parlé récemment en ces termes de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba: *« Après dix-huit ans d'efforts soutenus, de labeurs constants, de sacrifices persévérants, elle peut se rendre le témoignage d'avoir fait l'union des esprits et des coeurs autour de l'enseignement français et catholique au Manitoba, d'avoir sauvé ce qui pouvait être sauvé de l'enseignement français à l'école, d'avoir entretenu dans les coeurs la volonté de rester français, dans les âmes l'énergie de la lutte prudente et soutenue, et sur les lèvres de nos enfants les vocables de la douce France. »*

L'archevêque coadjuteur, voulant caractériser la méthode de l'Association, a ajouté: *« L'Association d'Education ne crie pas, elle instruit; elle ne s'agite pas, elle agit; elle ne critique pas, elle construit; elle ne se plaint pas des voisins, elle se demande ce qu'il faut faire et elle le fait. »*

Ces quelques mots nous dispensent d'en dire plus long. Nous avons l'arme qu'il nous faut pour lutter avec des chances de succès, — à la condition que partout chacun fasse son devoir.

Donatien FREMONT.

La revue de tout Canadien français instruit

Quelle revue canadienne peut actuellement présenter à ses lecteurs, dans une même livraison, une suite d'articles signés de personnalités telles que l'abbé Lionel Groulx, notre maître historien, Armand Lavergne, l'intrépide défenseur de nos droits, Paul Gouin, le jeune chef de l'Action Libérale Nationale, Esdras Minville, un de nos meilleurs économistes, Eugène Lapierre, le musicien érudit, Arthur Laurendeau, l'artiste à la plume vigoureuse, etc?

C'est le régal que nous offre l'Action Nationale de janvier. Et ce numéro n'est pas un numéro spécial; c'est la livraison ordinaire, comme il en paraît une chaque mois. Tout Canadien français instruit ne devrait-il pas lire cette revue dont l'abonnement ne coûte que $2.00 par année? L'article consacré, dans ce numéro, à l'Université et qui fait partie de l'enquête sur notre Education nationale vaut, à lui seul, ce prix. On devrait se hâter de s'abonner avant que l'édition soit épuisée. On s'adresse aux bureaux de la revue, 3472, rue Hutchison, Montréal.

(Communiqué)

QUEBEC — Le juge en chef Albert Sévigny, président de la Cour d'assise, a condamné à être pendu, le 12 avril prochain, J.-Rosario Bilodeau, trouvé coupable du meurtre d'Octave Fiset, assassiné le 25 octobre, au bureau de poste de Québec.

Pionniers de la Rivière-Rouge

Maximilien Genthon

Il faut féliciter M. Dease de ses intéressantes notices sur les "Pionniers de la Rivière-Rouge". Son dernier article sur Maximilien (Emilien) Genthon m'a vivement intéressé et m'a donné des renseignements que je n'avais pas. Permettez-moi d'ajouter aux renseignements donnés les précisions suivantes:

Genthon se nommait Maximilien et non Emilien. Il est souvent question de lui dans l'histoire de la colonie et c'est toujours sous le nom de Maximilien. Son acte de mariage est sous ce nom. Il est vrai que l'acte de sépulture donne le nom d'Emilien, mais on y trouve aussi — dans le même acte — le nom de Maximilien sous lequel il était connu.

Il était né à Lanoraie, P.Q., fils de Jean-Baptiste Genthon, cultivateur, et de Louise Lafontaine. Voici donc déterminée l'origine d'une de nos premières familles de l'Ouest. J'ai eu ce renseignement par les Registres de la vieille cathédrale, celui de 1829 ayant été sauvé de l'incendie. Il épousa à Saint-Boniface, en 1829, Marie-Louise Jérôme. Les enfants nés de cette union, dont nous avons mention dans nos registres, sont les suivants:

Joseph, qui épousa Josephte Marion (fille de Maxime) à St-Boniface. Nous avons à la Cathédrale les noms des enfants de cette union: Elisa (1861), Joseph-Maxime (1866), Marie (décédée à l'âge de 16 ans en 1868), Rosalie (1870), et Louis-Auguste-Joseph (1873). Il put y avoir d'autres enfants baptisés avant 1860, date où commencent nos registres.

Elie, époux de Geneviève Larence. Enfants baptisés après 1860: Hélène (1862), Marie-Lima (1864), Aimée-Laure (1866).

Charles — Ce dernier avait épousé à Saint-Boniface, le 24 février 1868, Ursule Carrière. Enfants baptisés à Saint-Boniface: Marie-Agnès (1870), Alexandre (1872), Louis-Maxime-Ambroise (1874).

Maximilien Genthon eut encore d'autres enfants: **Marguerite** qui fut baptisée à Saint-Boniface en 1838. (Nous avons les registres de 1838 au complet). Les autres enfants ne sont pas nommés dans les quelques registres qu'il nous reste avant l'incendie de 1860. La famille Genthon était aussi appelée Genthon dit Dauphinais ou Genthon dit Dauphine.

Il y eut aussi un nommé Michel Genthon dans la colonie. Je ne sais s'il était apparenté à Maximilien. Il avait épousé Victoire Ouellette. En 1834, Marie, fille de Michel, épousait à Saint-Boniface Antoine Roquebrune et Michel était présent. Il était donc plus âgé que Maximilien. Etait-il son parent?

Antoine d'ESCHAMBAULT, Ptre.

De-ci de-là

La journée du Pape

Dans son prochain numéro, la "Liberté" publiera une lettre pastorale de Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface. Son Excellence rend compte de son voyage à Rome et annonce qu'à partir de cette année on célébrera dans le diocèse la journée du Pape.

Ce sera le dimanche qui tombe entre l'élection et le couronnement du pape régnant; pour Pie XI, le dimanche entre le 6 et le 12 février.

Le catholicisme en Galilée

La Galilée, patrie du Christ, est aujourd'hui une terre de mission.

Depuis la fin des Croisades, la domination turque a pesé sur le pays et il a fallu la Grande Guerre pour que l'Islam lâchât prise. Depuis 300 ans, les Franciscains y exercent leur apostolat. La besogne ne leur manque pas, car la Galilée est en majorité musulmane. Dans le seul district de Nazareth, par exemple, sur 25 communes, 18 sont entièrement musulmanes. En outre, depuis l'après-guerre, de nombreuses colonies juives se sont installées dans la Basse Galilée.

La pénétration catholique s'est faite surtout dans les districts de Nazareth, Caiffa, et St-Jean d'Acre.

Parmi les 27,850 fidèles appartenant aux 39 centres catholiques de la Galilée, on compte environ 19,980 Grecs-Melkites, 4,500 Latins, et 3,000 Maronites.

QUEBEC — Le rouet existe encore dans la province de Québec. D'après des statistiques, il y a 80,000 rouets sur 139,957 fermes de la province.

LES 300 ANS DE L'ACADEMIE

La célèbre institution va commémorer son troisième centenaire au mois de juin prochain

PARIS — L'Académie française a eu trois cents ans le 29 janvier.

C'est le 29 janvier 1635, en effet, que, par des lettres patentes, le roi Louis XIII lui conféra son existence officielle et légale. Ces lettres patentes, toutes royales qu'elles fussent, devaient attendre deux années la ratification du Parlement.

L'Académie française n'attendra pas si longtemps pour commémorer son troisième centenaire. De grandes fêtes sont prévues, qui amèneront à Paris les représentants des académies et sociétés savantes les plus illustres du monde entier. Elles se dérouleront en juin prochain.

Le Dictionnaire

L'Académie veut, en effet, que ces fêtes coïncident avec une étape de ses travaux. Elle ne publia jamais, on le sait, ni la "rhétorique" ni la "poétique" prévues à l'origine. Elle vient seulement de laisser un de ses membres publier sous sa propre autorité une grammaire française. Mais l'Académie, sept fois déjà, publia son fameux "Dictionnaire de la Langue française". La huitième édition doit précisément être achevée en juin prochain, si toutefois les "quarante" y travaillent d'arrache-pied.

Aussi viennent-ils de décider de consacrer deux séances supplémentaires, les mercredis et vendredis, aux travaux du dictionnaire.

Grande fête

Le programme des fêtes comprendra certainement une commémoration solennelle sous la coupole, une grande réception dans le domaine académique de Chantilly, légué par le duc d'Aumale à l'Institut de France. Une exposition présentera la vie de l'Académie à travers les siècles, les éditions successives du dictionnaire, des portraits d'immortels encore connus ou oubliés, des manuscrits, des bustes, des reliques diverses.

Une médaille sera frappée pour illustrer le tricentenaire, qui fera également l'objet, car l'Académie a sa tradition, d'un grand tableau commémoratif, et sans aucun doute, car l'actualité a ses exigences, d'un film parlant.

Le "Livre des Quarante"

Mais le souvenir le plus curieux de ce tricentenaire sera probablement un ouvrage unique que l'on pourrait appeler le "Livre des Quarante". Tous les académiciens doivent en effet, à cette occasion, rédiger un chapitre d'un seul livre qui présentera les divers aspects de la vie académique, et diverses figures d'immortels des trois siècles, classés par rubriques: les critiques, les romanciers, les poètes, les hommes d'église, les militaires, les artistes.

Ce "Livre des Quarante" présentera peut-être une histoire assez complète de l'institution qui, si elle tient une immense place dans l'histoire littéraire de la France, n'eut jamais d'historien pour raconter ses fastes depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Une importante exposition d'art chinois aura lieu en Angleterre

Plusieurs savants et connaisseurs anglais viennent de partir en Chine afin d'y réunir des collections pour l'Exposition d'art chinois qui aura lieu à Londres vers décembre 1935. Le gouvernement chinois a promis son concours officiel et on espère que les fameuses richesses artistiques des palais chinois pourront être présentées à l'Exposition.

Un des principaux attraits de l'Exposition sera la collection d'art chinois de George Eumorfopoulos qui va être acquise pour 100,000 livres sterling par plusieurs musées anglais dont le British Museum.

M. Montpetit parle de "Maria Chapdelaine"

PARIS — Le "Figaro" publie une chronique d'Edouard Montpetit, professeur à l'Université de Montréal, sur l'accueil fait par le public canadien au film français "Maria Chapdelaine".

Il écrit à ce sujet: "Marie Chapdelaine" demeure un chef-d'oeuvre que l'écran n'arrive pas à diminuer et qui triomphe par la simple vérité d'une âme s'imposant aux éléments primitifs auxquels se heurta notre conquête française."

La mort de Napoléon

M. Octave Aubry, auteur de tant d'oeuvres historiques de haut intérêt, achève, dans la "Revue des Deux Mondes", la publication d'un récit intitulé: Les derniers jours de Napoléon. Nous en extrayons la page remarquable que voici:

La journée du 5 mai 1821 s'était écoulée sans changement sensible. Après trois heures, le médecin anglais Arnott envoya à Hudson Lowe ce billet:

"Le pouls ne peut plus être perçu au poignet. La chaleur quitte la surface du corps, mais il peut durer encore quelques heures."

"Sur le châssis d'une des fenêtres, de petites colombes de l'espèce particulière à Sainte-Hélène, plumage d'argent, pattes roses et nues, s'étaient posées et roucoulaient. Deux d'entre elles demeurèrent jusqu'au soir. Au loin la forteresse de High Knoll devenait plus sombre. Le soleil baissait. La mer, frappée par ses rayons obliques, luisait comme une étendue de métal. La glace placée sur la cheminée reflétait le ciel. Tous les yeux restaient attachés sur le lit d'Austerlitz. Le hoquet de l'Empereur s'était espacé. Son souffle s'embarrassait. Par instants, on croyait ne plus l'entendre. Ses yeux s'étaient renversés sous les paupières supérieures et ne montraient plus qu'un ovale aveugle. Antommarchi tâtait d'un doigt la carotide et faisait un signe. Arnott crayonna un troisième bulletin:

"Cinq heures et demie. Il est plus mal. La respiration est devenue plus courte et plus difficile."

"Les flammes du couchant rougirent le miroir. Qui mourrait le premier, du soleil ou de Napoléon? Ce fut le soleil. Soudain, la lumière passa. Tout devint blême: l'astre venait d'entrer dans l'océan. Le coup de canon d'Alarm Signal remua l'air. Nul ne bougeait dans la chambre, où les visages étaient devenus presque obscurs. Seuls semblaient blancs, d'une blancheur effrayante et pareille, les draps, le front, les mains de l'Empereur. Dix très longues minutes passèrent dans cette angoisse. La subite nuit des tropiques tomba. Quelqu'un fit un mouvement pour aller dans la salle à manger chercher une lampe. A ce moment, Antommarchi se pencha vers Napoléon. Il se releva et inclina la tête. Sans un tressaillement, sans un murmure, l'Empereur était mort...

"Lowe arriva vers sept heures, le dimanche 6 mai, accompagné d'une nombreuse suite. Ils sont reçus par Bertrand et Montholon. Tous les Français sont présents. Hudson Lowe s'avance lentement vers le lit, suivi par le marquis de Monchenu. Il attache ses yeux sur la face majestueuse, puis dit au marquis, à mi-voix, sans oser prononcer cette fois les mots de général ou de Bonaparte:

"— Le reconnaissez-vous?

Le commissaire de France et d'Autriche hocha la tête:

"— Oui, je le reconnais."

"Ils gardent le silence quelques instants. Derrière eux, les officiers anglais, — qu'ils aient été jusque-là indifférents ou hostiles, — frappés par la noblesse du gisant, demeurent droits, immobiles, pénétrés d'admiration. Hudson Lowe, les talons réunis, salue. Tous l'imitent. Ils défilent un à un devant le lit et sortent à la suite du gouverneur."

Jubilé d'or du R. P. G. Charlebois, O.M.I.

CITE DU VATICAN — L'agence "Fides", organe de la propagation de la Foi, publie une note sur la famille du R. P. Guillaume Charlebois, Oblat de Marie-Immaculée, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de vie religieuse.

Le Père Charlebois appartient à une vieille famille canadienne-française, qui donna à l'Eglise cinq prêtres et une religieuse. Deux de ses frères entrèrent avec lui dans la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée: Mgr Charlebois, premier vicaire apostolique de Keewatin, et le R. P. Charles Charlebois, et deux autres dans le clergé séculier. Leur soeur prit le voile chez les Soeurs Grises de Montréal. Deux autres soeurs se marièrent, qui donnèrent cinq prêtres à la congrégation des Oblats, dont Mgr Martin Lajeunesse, successeur de son oncle.

CHURCHILL, Man. — On a retrouvé les ossements d'Ole Nelson, trappeur disparu depuis le printemps dernier. Son corps avait été presque complètement dévoré par les loups. On soupçonne un meurtre.

Les Acteurs du Molière au Festival dramatique

Les épreuves du festival dramatique régional, auxquelles dix cercles manitobains ont participé, se sont terminées samedi devant une salle comble. Plusieurs de ceux qui ont suivi les différentes phases du dernier tournoi semblent conclure au progrès du théâtre amateur dans notre province.

Mais comme devait le faire observer le juge du concours, M. Malcolm Morley, il y a décidément chez nous tendance au macabre et à l'étrange, puisque, sur les dix actes présentés, il y en avait bien six qui relevaient du genre "grand guignolesque"; attribuons à la dépression la prédominance du goût pour l'âcre, le morbide et toutes les machines à donner le cafard et passons, car les fonctions de l'arbitre ne comportent pas la critique des oeuvres, mais uniquement celle de l'interprétation et du jeu des acteurs. Et nous devons dire que M. Morley s'est strictement tenu dans les limites de ses attributions.

Il a donné la palme à une troupe qui l'a méritée deux fois en trois ans, celle des "Masquers", qui, sous la direction de M. Moray Sinclair, a présenté une farce en un acte de l'auteur russe Anton Tchekhov, "The Bear". Ce verdict, M. Morley l'a rendu avec un accent de grande conviction, et les spectateurs qui purent se former une opinion sur l'ensemble des pièces présentées ont souscrit d'emblée à ce jugement.

En deuxième place, et avec des éloges non équivoques comportant le souhait que la pièce soit jouée à Ottawa avec la première, la troupe de M. John Craig qui rendit avec force et vérité "The Shadow of the Glen" (un mort qui n'est pas mort et qui se remet à vivre au moment où sa jeune épouse commence à exprimer la satisfaction qu'elle éprouve d'être affranchie des caprices d'un tyran, accent irlandais).

Au Cercle Molière revient la troisième place ex aequo avec la "Menorah Society of the University of Manitoba" dont la pièce était juive et qui fit figurer une quinzaine d'acteurs.

Mais parlons de notre pièce et de son auteur. "On l'a rapproché de Molière, et le rapprochement était inévitable. Ce sont bien, en effet, deux esprits de même race, deux esprits parfaitement clairs et sains, deux francs Gaulois... Ils ont un bon sens dru, plein, imperturbable et qui en vient, par moments, à offenser les inquiets par l'excès de sa sécurité. Ils ont en commun la sincérité de l'esprit et du coeur, la haine du faux..." L'on préférerait sans doute continuer à écouter Jules Lemaître, mais, hélas! il n'était pas là samedi soir, pour entendre les traits dédaigneux décochés par M. Morley contre la comédie d'Emile Augier, "Le gendre de Monsieur Poirier", dont nos acteurs interprétèrent le troisième acte, celui qui, dans une certaine mesure, contient les trois autres et qui fut joué avec un entrain et une sincérité remarquables. Même si nous avons vieilli de deux siècles en cinquante ans, les jugements d'un Jules Lemaître ne sentent jamais le renfermé, tant ils sont pimpants de jeunesse, de fraîcheur et d'éternel bon sens. La pièce d'Augier demeure encore très présentable, et elle nous fut présentée d'une façon splendide l'autre soir. Nous avons secrètement sympathisé avec le gendre dissipé et dissipateur de cet homme aux vertus bien bourgeoises qui paie en écus sonnants l'honneur d'avoir fait épouser sa fille par un marquis. Mais, comme on dit parfois chez nous, il y a "des limites" à tout et le beau-père se fatigue, adopte un programme d'économie devant lequel le gendre regimbe en s'éloignant de sa femme, douce et jolie créature qui, grâce aux quatorze heures de labeur par jour que son père a fournies pendant trente ans, a reçu une éducation très soignée. Cela se rencontre au quatrième acte, mais le troisième se termine sur un mot cruel de la marquise à son volage de mari: "Je suis veuve, monsieur."

Du gendre, certains ont trouvé qu'il ressemblait à Lamartine (c'est une ressemblance à cultiver); il était donc bien, par le costume et le maquillage, de l'époque du roi-citoyen. Le juge lui a reproché de n'avoir pas l'air assez viveur, et le fait est qu'un garçon, fût-il marquis, qui est en train de faire fondre une fortune de quelques millions de francs, doit exhiber dans son attitude et sa physionomie quelques indices de ses dispositions et les marques d'un passé orageux. Néanmoins, M. Marc Meunier, qui tenait ce rôle, a campé un très beau marquis; il a joué avec aisance, en marquant bien les contrastes des sentiments divers où le plongent les sautes d'humeur de Monsieur Poirier.

Le rôle de Monsieur Poirier a été interprété par le Docteur Trudel avec verdeur ("with gusto") et si on a souligné, dans le jugement, la répétition de certains gestes, c'est que, au milieu du tumulte de sentiments contradictoires qu'il a déchaînés, monsieur Poirier n'est pas aussi ferme qu'il veut le paraître; il oscille entre ses préjugés bourgeois et son ambition un peu à la façon d'un écureuil en cage. Le Docteur Trudel a joué vigoureusement, et nous avons trouvé son geste très expressif, et très nuancé. Un beau rôle.

Mlle Gabrielle Roy, dans le rôle de la marquise de Presles, a été agréable, primesautière, beaucoup plus marquise que fille de monsieur Poirier, très naturelle dans ses mouvements (qui étaient variés à souhait) et dans le dialogue. On lui eût peut-être souhaité plus d'indignation quand le voile se déchire et qu'apparaît l'odieuse conduite de son mari; mais Mlle Roy a réussi un très bel effort d'interprétation et nous ne lui connaissions pas encore cette assurance et cette souplesse.

M. Armand Schwartz avait le rôle de Verdelet, parrain de la marquise et ancien associé de Poirier. Il n'a rien tant à coeur que le bonheur d'Antoinette pour laquelle il irait bravement à la mort, s'il le fallait. Voix grave et belle prestance, M. Schwartz s'est très bien acquitté de son rôle qui est un des plus difficiles avec celui du Duc Hector de Montmeyran (M. Denys Goulet). Rôles qui consistent à observer les principaux acteurs et à glisser un mot ici et là, rôles ingrats s'il en est; même si M. Morley a trouvé à redire sur certains de leurs mouvements, il faut dire en toute justice qu'ayant la partie très difficile, ils se sont tirés d'affaire avec bonheur.

M. Jean Boily, en domestique, a reçu les félicitations de l'"adjudicateur" et il les méritait, pour la précision scrupuleuse de son jeu et de ses mouvements.

M. Denys Goulet, à qui revient le mérite d'avoir monté cet acte, et d'avoir en même temps réalisé un record de vitesse, peut être fier de son succès. Il a défendu hardiment le trophée gagné l'an dernier et c'est tout à son honneur et à celui des acteurs. S'ils n'ont pu se qualifier pour le festival à Ottawa, il nous semble qu'il s'en est fallu de très peu. Le juge a décerné aux artistes du Molière un certificat très flatteur lorsqu'il a dit que l'atmosphère et les décors étaient mieux que ce qu'il avait vu à Londres dans une interprétation de la même comédie.

M. Boutal avait accepté la tâche de voir aux décors, Mme Louise Legoff était en charge des costumes et Mme Boutal a "fait les têtes".

A tous ceux qui ont participé à cette présentation, nous offrons nos plus chaleureuses félicitations. Nous sommes fiers d'eux.

Louis-Philippe GAGNON.

Le duc de Broglie à l'Académie

PARIS — L'allocution du duc de Broglie, à sa réception à l'Académie française a duré une heure. Les passages relatifs à la restauration des Bourbons, à Louis XVIII, à Clemenceau, à la Belgique furent les plus applaudis.

La réunion était brillante. M. Maurice Paléologue occupait le fauteuil présidentiel. A sa droite, François Mauriac, chancelier; à sa gauche, Georges Lecomte, agissant comme secrétaire perpétuel en l'absence de M. René Doumic, indisposé. M. Paléologue donna lecture du discours préparé avant sa mort, par M. Barthou qui devait accueillir, dès octobre, le duc de Broglie, à l'Académie. Le fauteuil de M. Barthou était vide et tendu de noir. Le duc avait pour parrains: Emile Picard et Paul Valéry.

Bon sang ne ment pas

C'est le titre d'une pièce en un acte de Mme Emma Morrier, d'Edmonton, qui sera jouée au Festival dramatique, à Calgary, vendredi prochain, par le Cercle dramatique Saint-Joachim d'Edmonton. Quatre personnages: un homme et trois femmes. La scène se passe de nos jours, à Edmonton.

En vente aux bureaux de la "Liberté", 25 sous l'exemplaire franco.

SAINT-BONIFACE

Cercle local de l'Association d'éducation

Nous annoncions la semaine dernière, pour dimanche soir, le 10 courant, une conférence par S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., sous les auspices du Cercle local.

Nous précisons en disant que cette soirée sera le couronnement de la "Semaine de l'Education", sur l'invitation expresse des RR. SS. de l'Institut Collégial St-Joseph qui, pour se conformer aux désirs du Bureau de l'Instruction publique, auront consacré toute cette semaine à poursuivre chez nous l'oeuvre de l'éducation. C'est un honneur auquel nous n'avions garde de nous dérober et qui nous rend fiers à plus d'un titre. C'est une occasion pour le cercle local de prouver à cette institution son dévouement et son appréciation en outre du bonheur de présenter—une fois de plus—un conférencier de choix. Son Excellence parlera du "Sens chrétien de l'Education".

Nos bonnes Soeurs, s'étant volontiers chargées de la partie artistique de la soirée, nous aurons au programme,—qui ne sera ni long ni banal,—l'orchestre de M. Marius Benoist, la chorale Marie-Rose du Cours Supérieur; le groupe des grades inférieurs y figurera également. L'on vante en particulier une scène historique dramatisée. En somme, nous aurons en perspective une soirée très intéressante.

Il semblerait oiseux d'insister davantage surtout, après vous avoir nommé l'illustre conférencier.

Voici pour l'endroit et l'heure: l'Auditorium de l'Académie Saint-Joseph, à 8 h. 30 p.m.

Les enfants ne seront pas admis.

A la Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche dernier a eu lieu la réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste. Tous ceux — hélas peu nombreux!—qui s'intéressent au sort de notre société nationale s'étaient rendus à l'école Provencher où a eu lieu la réunion. M. Armand Pambrun, président, occupait la chaise présidentielle. Le secrétaire, M. Prénovault, a lu le compte rendu de la dernière assemblée. Les membres ont ensuite entendu les rapports des diverses activités et plusieurs projets nouveaux ont été présentés.

M. Emile Couture a parlé des efforts de la Société pour l'oeuvre de la colonisation. Ces efforts n'ont pas été vains. Une douzaine de familles, bien choisies, ont été envoyées sur des terres à la campagne. M. Emile Couture, qui s'est en quelque sorte spécialisé dans cette question, a donné des chiffres très intéressants. La Société a l'intention de s'occuper de ce problème si important d'une manière plus active que jamais cette année et un Comité sera forme à cet effet.

Les élections ont donné le résultat suivant: Président, Major J.-C. Lavoie; vice-président, M. Henri d'Eschambault, qui vraisemblablement prendra charge du comité de colonisation; secrétaire, M. Prénovault. Les mêmes directeurs ont été choisis à l'exception de M. Raymond Bernier et de M. Emile Couture qui se sont retirés. M. David Joyal a été nommé directeur également.

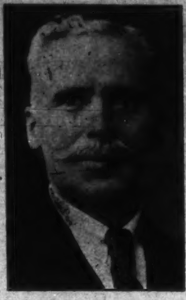
M. Antonio Lanthier a fait la proposition d'approcher le Conseil de ville et de demander qu'on nomme un parc public, le Parc La Vérendrye, afin d'honorer notre héros national.

Notre société nationale fait de la bonne besogne et a droit à la reconnaissance de toute notre population. M. Pambrun, président sortant de charge, s'est dévoué à cette cause et a donné beaucoup de son temps; nous devons lui en être reconnaissants. M. le major Lavoie fera un excellent président aussi. Il est excellent orateur et patriote à toute épreuve. Sous sa direction et avec l'appui des directeurs nouveaux et anciens, la Société devra faire beaucoup durant le cours de l'année.

Conférence de M. Noël Bernier

L'Association des Anciens Elèves se propose d'offrir au public de St-Boniface une série de conférences durant l'hiver. M. Noël Bernier a été choisi comme premier conférencier. M. Bernier parlera du Régime Parlementaire. Ceux qui ont déjà eu le plaisir d'entendre M. Bernier savent quel régal les attend. M. Bernier est un littérateur averti et un chercheur d'une probité intellectuelle comme on en rencontre peu. Le sujet choisi, à la fois historique et social, saura intéresser les auditeurs.

Société St-Jean-Baptiste



MAJOR J.-C. LAVOIE
élu président

Les Anciens Elèves espèrent que le public répondra à cette initiative. La conférence aura lieu le 24 février, à 8 heures et quart dans la salle du Collège de Saint-Boniface. Il y aura un programme musical intéressant.

Le cinquantième anniversaire de fondation du "Voyageur"

Le Voyageur, notre club de raquettes bien connu, a célébré avec gaieté et entrain le cinquantième anniversaire de sa fondation. Les fêtes ont duré deux jours et ont été marquées par diverses cérémonies. Le Voyageur a fait imprimer à cette occasion un très joli programme-souvenir qu'il vaudra la peine de conserver. On y fait brièvement l'historique du Club. Une autre page donne les noms des anciens présidents où l'on relève plusieurs vieux noms bien connus.

Le programme des fêtes a commencé samedi. Il y eut dans l'après-midi courses et, durant la soirée, sortie avec réception par l'Union des raquetteurs de la province. Tous les Clubs de la Métropole étaient représentés et nos amis du Voyageur ont été les héros d'une belle fête.

Le lendemain matin, à sept heures et demie, dans leurs costumes pittoresques, les raquetteurs assistaient à la messe à la cathédrale et recevaient la sainte communion en corps. Durant l'après-midi, sur le terrain du vieux collège, eurent lieu des courses organisées par le club et à 6 h. 30 eut lieu un grand banquet où les anciens et nouveaux membres avaient été convoqué, ainsi que les représentants des diverses sociétés.

La salle du collège avait été décorée avec goût et près de 300 convives se trouvèrent réunis pour la circonstance. M. David Joyal présidait. Mgr Jubinville présenta ses voeux au Voyageur, ainsi que M. Armand Pambrun, ancien président, qui porta le toast au Canada, auquel M. le Juge Bernier répondit.

La santé de la Province du Manitoba fut offerte par M. Louis Larivière, fils de M. Alexandre Larivière, ancien Voyageur lui-même et ami fidèle de la troupe. L'Honorable M. Talbot, président de la Chambre, qui remplaçait l'Honorable M. Bracken, répondit. M. Powell, président des raquetteurs de l'Ouest Canadien, offrit la santé de la ville, à laquelle répondit le Maire M. Barefoot. M. David Joyal proposa la santé du "Voyageur" et M. Joseph Vermander lui répondit. Il y eut discours aussi par MM. L.-P. Gagnon, Alexandre Bernier, Siméon Dussault et autres. Un grand nombre de citoyens influents assistaient à cette fête qui a été un véritable succès.

La soirée a été agrémentée de chants canadiens, les chants si aimés des Voyageurs anciens. On fit mémoire des anciens en plusieurs occasions.

Les élections ont donné le résultat suivant:

Président honoraire, M. J. Vermander; chapelain, M. l'abbé E. Lévêque; patron, M. le Maire Barefoot. Président, M. David Joyal; vice-président, M. Jean Constant; secrétaire, M. Arthur Lane; trésorier, M. Marcien Trudeau; capitaine, M. Chas Pelletier; sous-capitaine, M. Adhémar Germain. Comité de régie, H. Dubé, A. Painchaud, L. Pelletier.

Décès de M. Armand Dufault

M. Armand Dufault est décédé subitement jeudi après-midi. Il aidait à transporter des chaises de l'école Taché au club des chômeurs de Norwood, quand une syncope l'a foudroyé.

M. Dufault habitait depuis longtemps Saint-Boniface. Il laisse sa femme et un enfant de trois ans. Les funérailles ont eu lieu mardi à la cathédrale.

Nos sympathies à la famille.

Cercle Sainte-Elisabeth

On nous prie d'annoncer que le couvre-pieds donné par Mme Ed Lane du Cercle Ste-Elisabeth, a été raflé et gagné par M. le Curé Bellavance, de Transcona.

LA SECRETAIRE.

Institut Collégial St-Joseph

La réunion mensuelle des Enfants de Marie a célébré l'humilité de la sainte Vierge chantée par l'Eglise en la fête de la Purification. Messe et communion générale au couvent; dans l'après-midi, salut du Très Saint-Sacrement, programme récréatif et goûter.

Les élèves des neuvièmes grades, organisatrices de la fête, méritent les plus sincères félicitations. Les mamans auraient joui de voir leurs fillettes s'acquitter si gentiment de leur rôle de maitresse de maison.

De jolis prix d'entrée et de cartes ont été gagnés par Mlles Thérèse Desautels, Blanche Mathieu, Georgine Beaudry, Eûce Lambert, Thérèse Rhéaume et Thérèse Lavoie.

L'on remarquait dans le comité de réception: Mlles Marie-Paule Aubert, Odile Desautels, Henriette Marcoux, Jacqueline Gagnon, Alice Thorimbert, Rose-Anne Desrosiers, Madeleine De Cruyenaere, Rita Rémillard, Juliette Lemay et plusieurs autres.

Les remerciements de la classe pour les sympathiques encouragements de l'assistance furent exprimés par Mlle Madeleine Bernier.

A l'hôtel de ville

M. le maire Barefoot, appuyé par les échevins Irwin et Hansford, ayant protesté parce que le comité des finances ne l'a pas autorisé à assister à la convention des maires de Calgary où les questions d'assistance et d'intérêts étaient à l'ordre du jour, les échevins Murchison, Leslie, Hébert, du comité de finances, ont défendu leur position. Ils ont fait remarquer que pour les intérêts, la ville ne pouvant en payer, elle aurait été en fausse position au cas où une résolution aurait été passée à l'effet de payer même un intérêt diminué. D'un autre côté, le maire de Vancouver était pour des intérêts diminués, alors que le maire de Winnipeg était pour le paiement complet. Il était donc préférable de s'abstenir d'envoyer un délégué. Pour la question de l'assistance aux frais du fédéral, bien que M. le maire Barefoot l'ait mis dans son programme d'élection, cette question n'est pas une chose nouvelle dans la politique du conseil. Dans le passé tout a été fait pour obtenir du fédéral une plus forte participation au coût de l'assistance. Conformément à ce principe, une motion fut passée et envoyée à la convention en faveur du coût total de l'assistance payé par le fédéral.

M. l'échevin Hébert proteste fortement contre certains rapports demandant la suppression du poste de M. McKinnell. Il rend hommage au bon travail et à l'intelligente et fructueuse coopération donnée par M. McKinnell. M. l'échevin Hansford appuie ces remarques.

Sur motion de l'échevin Hansford, le conseil passe une résolution à l'effet que le gouvernement fédéral autorise au plus tôt l'entreprise de ce projet de $30,000,000 pour équipement et matériel du C. N. R., et que ces travaux soient faits en Canada et distribués entre les diverses provinces et ateliers.

Les comités du conseil sont occupés à l'étude des estimés des différents départements en vue d'établir le budget général.

Les vérificateurs sont à l'ouvrage pour la vérification complète des comptes et livres pour l'année 1934.

Décédé



M. OVILA BIBEAU,
dont les funérailles ont eu lieu le 31 janvier à la cathédrale de Saint-Boniface

Lavoie. Parrain et marraine, S. Paul et Lumina Marion.

28 janvier — Marie-Thérèse-Rose, fille d'Albert Pelletier et Anna Pelletier. Parrain et marraine, Wilfrid et Eugénie Pelletier.

27 janvier—Raymond-Denis, fils de Jean Houde et Delphine Fernandez. Parrain et marraine, Gérard Houde et Sarah-Jean Fenning.

Baptêmes

6 janvier—Joseph-Aimé-Paul-Henri, fils d'Emmanuel Girard et Gabrielle Verrier. Parrain, Siméon Verrier; marraine, Georgette-Anna Descelles.

7 janvier — Marie-Emma-Yvonne, fille d'Edmond Léonard et Clarisse Cadotte. Parrain, Médéric Pétrin; marraine, Evangéline Nolin.

13 janvier—Joseph-Albert, fils de Martin Cormier et d'Antoinette Bergeron. Parrain et marraine, Martial et Antoinette Gagnon.

13 janvier—Joseph-Jean-Baptiste-René-Wilfrid, fils de William Gagnon et Henriette Parisien. Parrain et marraine, René et Mme Van Herzeile.

14 janvier—Joseph-Georges-Roger, fils de G. de Montigny et Hélène Pichette. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Pichette.

14 janvier — Aline-Marie, fille de Gordon McKee et Aline Guden. Parrain et marraine, François et Agnès Guden.

20 janvier — Joseph-Rosaire-Denis-Marcel, fils d'Albert Mousseau et Marie Arnaud. Parrain et marraine, Viateur et Yvette Mousseau.

20 janvier—Josèphe-Odile-Patricia, fille de Joseph-Antoine Gladu et Ursuline Coutu. Parrain, Adélard Gladu; marraine, Mme J. Howden.

20 janvier — Marie-Thérèse-Françoise, fille d'Alfred Lusignan et Antoinette d'Argis. Parrain et marraine, Georges Kunderman et Alice Grégoire.

20 janvier — Joseph-Ernest-Edmond, fils d'Arthur Paul et Adrienne

PETITES NOTES

Mme L.-P. Roy recevait intimement à diner durant la fin de semaine.

• • •

Mme A.-L. Beaubien et Mlle Thérèse Beaubien sont parties vendredi pour Ottawa.

• • •

Mlle Audrey Benoist, rue Saint-Jean-Baptiste, recevait jeudi soir en l'honneur du 16e anniversaire de naissance de sa soeur, Donna.

• • •

M. et Mme Josaphat Dorge, de Sainte-Agathe, ont passé quelques jours à Winnipeg.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1. La réunion mensuelle a lieu ce mercredi, 6 février, matin et soir, à 7 h. 30. Le matin, messe et communion générale; le soir, instruction sur "le dévouement" et Salut.

2. Les postulants et postulantes qui désirent prendre l'habit et commencer leur noviciat, le mercredi 3 avril, sont priés de donner leur nom à la sacristie, après la réunion du soir d'aujourd'hui. Que les bonnes brebis écoutent la voix de leur Pasteur Suprême et elles seront d'autant plus propres à toute sorte d'oeuvres paroissiales!

3. L'absolution générale de la fête de la Purification se donne aujourd'hui, matin et soir.

Quand vous faites affaires avec nos annonceurs, mentionnez la "Liberté".

LA VIE AU COLLEGE

Lauréats de janvier

Philosophie II—Exc.: Gilles Ayotte; dil.: Jules-Marie Dugas; hon.: René Létienne.

Philosophie I—Exc.: Maurice Kenny; dil.: Louis Létienne; hon.: Gabriel Neyron.

Rhétorique — Exc.: Louis Lahaie; dil.: Maurice Bélanger; hon.: Julien Morin.

Belles-Lettres — Exc.: Gérard Létienne.; dil.: Pierre Brunet; hon.: Pierre Brunet.

Versification—Exc.: Claude Sumner; dil.: Arthur Barnabé; hon.: René Dussault et Georges Guilbault.

Méthode—Exc.: Léopold Sabourin; dil.: Maurice Bonneville; hon.: Léopold Sabourin et Paul Rodrigue.

Syntaxe — Exc.: René Leclaire; dil.: Jean Bauche; hon.: Robert Fontaine et Philippe Beaupré.

Elément-Latins — Exc.: Jacques Bruyère; dil.: Joseph André; hon.: et Joseph André.

Senior Commercial — Exc.: Aimé Dupas; dil.: Bernard Ayotte; hon.: Aimé Dupas.

Junior Commercial — Exc.: Albert Pélissier; dil.: Narcisse Doucette; hon.: Albert Pélissier.

Echos des examens de Noël

Ont mérité un témoignage Optime d'examen au premier semestre, pour avoir conservé les 4-5 sur chaque matière:

En Méthode: Charles Désorcy, 91%.

En Syntaxe: René Leclaire, 92%; Léopold Verreault, 92%.

A mérité un prix d'examen au premier semestre, pour avoir conservé les 9-10 sur chaque matière:

En Eléments-Latins: Jacques Bruyère, 94%.

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

Un grand souci.—Une différence de 12 ans lorsque la jeune fille est l'aînée, oui, cela est très sérieux. On a vu de ces mariages réussir, lorsque le mari avait des goûts sédentaires et qu'il aimait vraiment le coin du feu. C'est à vous de bien étudier le caractère de votre prétendant. Lorsque vous aurez 45 ans, votre mari n'en aura que 33; il sera encore en pleine jeunesse, aimera sans doute les sorties fréquentes, les longues soirées, les amis gais, alors que vous songerez à prendre vos "quartiers d'hiver".— Mais si vous avez un caractère facilement enjoué et aimable, l'esprit alerte en dépit des échecs de la vie, en un mot si vous savez voir le liséré d'argent qui borde tout nuage, il est probable que vous conserverez, malgré les ans cette rayonnante jeunesse de coeur et d'âme qui réalise des miracles. Dans ce cas, n'hésitez pas à confier votre bonheur à ce jeune homme.

◇ ◇ ◇

Pour mon fils.—La peur se raisonne difficilement; si votre fils y est sujet, ne lui imposez pas d'épreuves trop fortes. L'équilibre de ses nerfs pourrait d'autant plus en souffrir que vous le dites de santé délicate. Habituez-le peu à peu à dominer ses impressions, mais ne brusquez rien. Le remède serait pire que le mal. Avec les forces et l'âge, son sang-froid s'affermira et il ne tardera pas à triompher de ces craintes imaginaires.

◇ ◇ ◇

Canadienne française. — Votre idée est merveilleuse pour qui aurait le loisir de la mettre en marche. Mais elle relève plutôt d'apôtres bénévoles dans chaque paroisse. Quoique notre journal se consacre à la sauvegarde de la foi et de la langue, il ne peut entreprendre une oeuvre de cette envergure. Il accomplit d'ailleurs ce travail à sa manière en semant les idées saines, vraiment catholiques, en développant et entretenant l'amour de la patrie dans les foyers qui le reçoivent. Ce qui s'impose avant tout, croyez-moi, ce qui enrayera d'une manière efficace l'anglicisation, c'est que le seul journal français du Manitoba pénètre dans toutes les familles canadiennes-françaises de la province et y accomplisse son oeuvre d'éducation au double point de vue religieux et national.—Merci quand même pour la suggestion et revenez encore.

◇ ◇ ◇

Petite Ménagère. — Voici un dessert appétissant qui vous tirera d'embarras. C'est tout simplement de la crème à la glace faite sans sorbetière. Battez séparément et bien dur les blancs de trois oeufs et 1 chopine de crème à fouetter. Sucrez au goût, pincée de sel et essence. Battez le tout ensemble. Ajoutez noix ou fruits. Mettez dans bocal en verre et laissez geler dehors. A l'heure des repas, vous prenez la quantité désirée et laissez le reste au froid. Je ne vous conseille pas d'attendre à l'été pour essayer cette recette.. surtout si vous n'avez pas de glacière! Bon appétit!

MERE-GRAND.

Problème littéraire

Un professeur en Sorbonne se trouve à table entre deux femmes charmantes.

— L'ignorance des élèves, dit-il, au cours du repas à sa voisine de droite, dépasse aujourd'hui tout ce que l'on peut imaginer. Figurez-vous, chère Madame, que je faisais passer ce matin le baccalauréat. Je demande à l'un des candidats s'il connaissait l'auteur d'Hamlet. Vous ne devinerez jamais ce qu'il m'a répondu!: "Je ne sais pas. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'est pas moi!"

— Et c'était lui? fait la dame.

Estomaqué, le professeur ne réplique point. Mais, quelques instants après, il se penche vers sa voisine de gauche et lui confie à l'oreille:

— L'ignorance de certaines gens est extraordinaire. Je parlais tout à l'heure à ma voisine de droite d'un crétin qui ne connaissait pas l'auteur d'Hamlet: elle m'a demandé si c'était de lui!

— Et ce n'était pas de lui? dit la dame.

Le professeur n'insiste pas davantage. Dans le courant de la soirée, il aborde la maîtresse de maison:

— Je n'ai pas de chance avec mes voisines. Je leur avais raconté l'histoire d'un jeune idiot qui m'avait déclaré ne pas connaître l'auteur d'"Hamlet". L'une m'a demandé si c'était lui et l'autre si ce n'était pas de lui!

— En sorte, conclut la maîtresse de la maison, que vous ne saurez jamais qui c'est?

L'UNE DES NOTRES

La pensée contemporaine s'attache volontiers — et avec quel profit!— aux biographies des saints et des saintes de chez nous.

La vie de Marie Sainte Cécile de Rome, religieuse de Jésus-Marie, Sillery, publiée par Dom Léonce Crenier, C.S.B., nous arrive à l'heure opportune: tant de parents soucieux de la formation chrétienne de leurs enfants gémissent sur les dangers du siècle, tremblent à la pensée de leurs devoirs et de leurs responsabilités...

O vous qui avez à coeur la vraie sécurité des vôtres, prenez et lisez ces deux volumes si captivants avec leurs nombreuses vignettes: "Une vie dans le Christ".

L'autobiographie en question est enrichie d'éloquents témoignages et d'une simplicité de récit qui, en facilitant la lecture, rend plus sympathique, plus attachant le modèle proposé.

"La pieuse enfant de la paroisse "de Jacques-Cartier qui fut l'ornement précieux du foyer familial, "l'élève du couvent de Bellevue qui "demandait à Dieu en entrant au "pensionnat la grâce suprême de n'y "jamais commettre de faute vénielle "volontaire, la jeune artiste qui, à "New-York, sut accorder avec sa "piété jamais diminuée les exigences "de ses études musicales, la religieuse de Jésus-Marie qui devint une si "grande mystique, l'une des vierges "du cloître qui ont pénétré le plus "avant au coeur de l'Epoux: tous ces "personnages qui successivement "prennent forme dans la vie de Dina "Bélanger, sont assurément des modèles qu'il est bon d'offrir en imitation aux enfants, aux jeunes filles, "à toute jeunesse chrétienne, à toutes "personnes du monde et très spécialement aux âmes consacrées à Dieu."

(Préface de Mgr Camille Roy, P. A., V.G., Recteur de l'Université Laval.)

Cette petite Canadienne, née à Québec le 30 avril 1897, eut, comme Thérèse Martin, une enfance heureuse. Comme la fillette des Buissonnets, Dina fut entourée d'affection, de tendresse et de soins délicats. Cependant, bien qu'elle fût l'unique enfant de parents aisés, rien pour l'égoïsme et guerre aux défauts naissants:

"Si mon père et ma mère me choyaient si tendrement, ils savaient être fermes pour me corriger.

"Je n'avais pas trois ans lorsque maman commença à m'emmener à des cérémonies religieuses.

"Je me suis amusée une fois. Pendant le sermon, je sors de ma poche une toute petite poupée...

"Au retour, je reçois une gronderie...

"Je fis une colère un jour; je n'avais pas quatre ans. Je refusai net "d'obéir à maman. A son nouveau "commandement, je me fâche, me "mets à trépigner et à danser. Alors, "papa se lève et me prenant par la main, il me dit avec calme: "Oui, "viens, je vais t'aider à pleurer et à "danser, cela finira plus vite." Je "cesse sur le champ: mon orgueil était piqué; néanmoins, il fallait continuer à sauter à deux; c'était là "ma punition et comme elle me faisait mal!..."

Quelles admirables leçons! Les parents qui, pour s'excuser de leur mollesse devant les premiers éclats d'entêtement ou de colère disent que ces petits sont trop jeunes pour être repris, n'ont qu'à lire ces traits pour se persuader du contraire.

D'autres sourient peut-être à la pensée d'interdire à cette toute petite l'usage d'un jouet qui lui permet de ne pas déranger sa maman à l'église. Non. C'est l'heure de lui inspirer le respect du saint lieu; la mère l'a compris. De même le papa, fin psychologue, un jour pique l'orgueil assez vivace chez l'enfant pour qu'elle en ressente la blessure; et, conséquemment, profite de la leçon à la fois très douce et très salutaire.

Douceur, fermeté, humilité, charité: telles sont les bases solides de cette haute éducation.

"Soigner les malades était une "mission pour maman. Durant un "mois, j'allai avec elle chez une cousine qui est morte après plusieurs "semaines de maladie. J'avais cinq "ans. La matinée au moins se passait là; quelquefois le retour avait "lieu le soir"...

Pour cette enfant si richement douée, voilà des jalons qui indiquent la montée où va s'épanouir dans une ascension progressive, sa vie de lumière et d'amour.

Dès l'âge le plus tendre, son âme soupire après Jésus qui, dans un beau rêve, vient lui sourire et lui tendre les bras.

— Que veux-tu que je te donne? lui dit le divin Enfant.

— Oh! votre portrait, s'il-vous-plait!

La fête de Noël approchait. Après la messe de minuit, Dina trouve, comme cadeau de St-Nicolas, une jolie petite étable de Bethléem en carton colorié. Le petit Jésus, couché dans sa crèche souriait, les bras ouverts. Radieuse, l'enfant s'écria:

— Je savais bien qu'Il m'enverrait son portrait!

Quand on a vu Jésus, ne fut-ce qu'en rêve, l'on n'a plus qu'un désir: le revoir, le posséder toujours."

Pie X n'a-t-il pas prophétisé lorsqu'il a dit: "Il y aura des saints parmi les enfants." Dès sa première communion, Dina était bien une petite sainte. Quelques années plus tard, ses compagnes de pensionnat, édifiées de sa vertu, l'appelaient "sainte Dina".

"Si elles savaient comme elles m'ont fait souffrir! J'étais reconnaissante de leur indulgence, mais je comprends qu'elles se trompaient grandement."

Le cours terminé à la Congrégation de Notre-Dame, Bellevue, la jeune fille consacra tous ses loisirs aux oeuvres domestiques, paroissiales, puis à l'unique étude du piano.

Deux années au Conservatoire de New-York couronnèrent son travail et mirent en relief son réel talent. De retour à Québec, la renommée d'artiste, pas plus que les brillants succès des premiers concerts, n'atteignirent son humilité.

"Jésus mit en mon coeur le désir ardent et sincère du mépris, de l'humiliation; ces biens sans prix que le monde abhore parce qu'il n'en connait pas la valeur cachée."

Loin de se fier imprudemment à la vertu de leur fille, ses parents l'entouraient de sollicitude et de vigilance. Aussi, nulle poussière n'a jamais terni son aile blanche, nulle brise contraire n'a jamais retardé son vol rapide.

"La mort avec toutes les cruautés possibles plutôt que mon consentement à la plus légère faute vénielle; pour atteindre ce but, prier et ne jamais reculer devant le renoncement."

La règle du cloître vint ensuite accélérer son élan vers la perfection. Anéantie en son Christ, comme saint Paul, elle ne connaissait plus que Jésus crucifié.

Neuf ans de vie religieuse suffirent à parachever dans son âme le chef-d'oeuvre de l'Artiste divin.

Depuis sa mort, le 4 septembre 1929, Marie Sainte-Cécile de Rome, selon sa promesse: "Au ciel, je me ferai mendiante d'amour!" n'a cessé de secourir les âmes qui lui confient des messages pour le bon Dieu.

Heureuse la Congrégation qui a possédé un tel joyau et peut offrir, grâce à cette captivante autobiographie, un modèle à tous.

Puisse la jeune religieuse de Sillery, à l'instar de Thérèse de Lisieux, brûler les étapes et monter rapidement sur les autels!

RENEE DES ORMES.

N.B.—"Une vie dans le Christ", en vente au Couvent de Jésus-Marie, Sillery, Québec.

Janvier 1935—



Joyeuse Fête!

7 février
Gilberte Forest, Saint-Malo.
8 février
Alphonse Trudeau, Ile-des-Chênes.
Agnès Brunet, Saint-François-Xavier.
Achille Désaulniers, Sainte-Elisabeth.
9 février
Reine Bernardin, Elie, 11 ans.
Thérèse Dionne, Saint-Joseph.
10 février
Amélie Mason, Makinak, 12 ans.
Antonio Lamothe, Saint-François-Xavier.
11 février
Gabriel Tétreault, Saint-Pierre.

Le Coin des Enfants

UN PETIT MOT...

Vous avez toujours, mes chéris, d'aimables et sympathiques pensées pour Mère-Grand. Je ne saurais trop vous en remercier.

Je ne me lasse pas de m'intéresser à tout ce que vous me dites; vous avez une façon si délicieuse de bavarder.

Quoi de plus gentil, par exemple, que cette jolie fleur cueillie dans la lettre de mon petit Wilfrid: "Je ne sais pas bien écrire, mais je sais bien vous aimer." Et moi donc!

Cette alléchante promesse de ma Denise: "Quand il fera beau, j'irai vous voir avec quelques-unes de mes compagnes" m'a donné l'impression d'effluves printaniers. Mais oui, venez, petites filles charmantes, et vite! D'ici là, je ne vais cesser d'y penser et de vous attendre du matin au soir.

Non, je n'ai jamais été "en cabane", Rita. Dieu sait, pourtant, si cette nouvelle expérience me tenterait!

Félicitations à Joseph-Léon pour son français soigné et son ardeur à l'étude de notre langue. Oui, je vous attendrai au prochain concours.

Et maintenant, chers petits amis, je cours dépouiller les centaines de réponses au concours qui m'arrivent de tous les coins de la province. Encore un très grand, un cordial merci pour vos lettres. Je ne cesse de me répéter que j'ai vraiment beaucoup de chance d'être la Mère-Grand d'aussi gentils enfants que vous...

Marcel Beaudry, Alice Beaudry, Antoinette Boivin, Irène Létourneau, Jeanne Ménard, Saint-Eustache; Alice Guenette, Denise Lacroix, Simone Champagne, Denise Normandeau, Institut Collégial Saint-Joseph, Saint-Boniface; Stella Curtas, Saint-Norbert; Wilfrid Lavergne, Edmonton, Alta; Rita Lussier, Joseph-Léon Lévêque, Sainte-Elisabeth; Albert Lacroix, Ile-des-Chênes.

MERE-GRAND.

NOS AMIS LES OISEAUX

Oiseaux d'hiver

Les **Moineaux** ont un corps lourd et trapu, les pattes courtes, des yeux ronds et pétillants d'intelligence. Les moineaux viennent en bande, et lorsque nous leur donnons à manger, ils se querellent pour être les premiers.

La **Perdrix** est un oiseau excellent à manger. Il se nourrit de blé en été. Et en hiver des bourgeons dans les arbres que voici: tremble, bouleau, peuplier, etc.

Le **Pic Minule** se nourrit d'insectes et de larves. Ils viennent seuls.

Le **Pic Chevelu** est un oiseau grimpeur qui perce l'écorce des arbres pour y trouver des insectes.

La **Pie** est un oiseau à plumage blanc et noir. C'est un oiseau voleur. Il se nourrit de pain et de viande et maintes autres choses. Ils viennent en bande.

Le **Geai Bleu** est un très bel oiseau auquel on peut apprendre à parler... Il se nourrit de suif.

L'Epervier est un oiseau de proie, il mange d'autres oiseaux. Ces oiseaux vivent seuls.

La sautillante **Mésange** à tête noire, est un beau petit oiseau très doux, capable d'être apprivoisé. Ils viennent toujours en groupes.

Le **Faucon** est un oiseau de proie très courageux de l'ordre des Rapaces. On le dressait autrefois pour la chasse.

La **Gelinotte des bois**, espèce d'oiseau sauvage qui a beaucoup de ressemblance avec la perdrix, mange les bourgeons des arbres.

Hélène TANGUAY,
Institut Collégial Saint-Joseph,
Saint-Boniface, Manitoba.
(Grade VII)

▼ ▼ ▼

Ile-des-Chênes, Man.
Le 24 janvier 1935.

Chère Mère-Grand,

Quoique je ne sois pas un grand observateur, il y a des faits concernant les oiseaux qui hivernent au Manitoba qui m'ont particulièrement frappé. Comme c'est mon ouvrage, chaque matin, d'aider au "train" et surtout de soigner les poules j'ai observé la semaine dernière un fait très curieux.

Ayant laissé pour quelques instants mon seau de grain à la porte du poulailler pour aller chercher de la neige, à mon retour j'ai aperçu un grand nombre de petits oiseaux qui se disputaient à qui mieux mieux la nourriture. Au bout de quelques minutes je vis un gros geai foncer sur la bande qu'il fit fuir à tire d'aile.

Mon coeur s'est serré à cette vue, car, me disais-je, ont-ils pu rassasier leur faim? Reviendront-ils? Alors j'ai pris un petit vaisseau qui se trouvait à ma portée, je l'ai rempli de bon grain et déposé dans un endroit bien en vue. A mon retour de l'école je courus voir si mes petits pensionnaires étaient revenus. J'ai trouvé mon petit vaisseau vide. Comme le geai ne pouvait pas manger le tout seul, j'en conclus que mes petits oiseaux étaient revenus.

Les oiseaux qui hivernent au Manitoba sont le Geai, la Perdrix, la Poule de prairie, les Pics, la Mésange, le Moineau, le Hibou, la Chouette, la Pie-Grièche, l'Epervier. Je n'en vois pas d'autres autour de chez nous.

Chère Mère-Grand, je vous reviendrai encore si vous m'accueillez dans votre charmant "Coin des Enfants".

Votre petit-fils affectueux,
Albert LACROIX,
Grade VI, Ile-des-Chênes.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Sainte-Elisabeth, Man.
Le 25 janvier 1935

Bien chère Mère-Grand,

Pour la première fois je vous écris afin de vous dire mon gros chagrin. J'ai vu dans le "Coin des Enfants" que vous donniez un concours d'Histoire du Canada. Mais, hélas! Je ne suis pas encore assez savante pour y prendre part. Je suis dans le grade trois depuis deux mois seulement. Mais n'est-ce pas, chère Mère Grand, que vous allez en donner un autre avant la fin de l'année?

J'aime beaucoup à venir à la classe. Beau temps, mauvais temps, je viens avec mes autres petites soeurs. Papa nous conduit en "cabane" tous les jours. Avez-vous déjà été en "cabane"? Sinon, venez nous voir et je vous en donnerai un tour.

En vous embrassant très très fort.

Votre petite-fille,
Rita LUSSIER,
7 ans.

▼ ▼ ▼

Sainte-Elisabeth, Man.
Le 25 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

A mon tour de vous écrire. Je suis content. Je suis orphelin et je reste à Sainte-Elisabebth depuis près de trois ans. Je suis placé sur une ferme, je fais beaucoup de petits ouvrages. Mes parents adoptifs sont très bons pour moi.

Quand donnerez-vous un autre concours? Cette fois je n'y ai pas pris part, car je suis encore trop ignorante, mais d'ici la fin de l'année je vais être capable d'en apprendre beaucoup.

J'aime beaucoup apprendre le français Il y a deux ans je ne parlais que l'anglais, j'ai eu un peu de misère pour commencer.

Votre petit garçon,
Joseph-Léon LEVEQUE,
Grade III, 11 ans.

▼ ▼ ▼

Saint-Eustache, Man.

Bonjour, chère Mère-Grand! Enfin pour la première fois, j'ai le bonheur d'avoir pour devoir du soir de vous écrire. Je n'appelle pas cela un devoir, mais bien un plaisir.

Oh! quel bel arbre de Noël nous avons eu! Il y avait tant de cadeaux que l'arbre ne pouvait pas tous les porter, il a fallu en mettre par terre.

J'ai eu le privilège de passer les paquets au Père Noël pour qu'il les distribue aux enfants.

J'espère que notre maîtresse nous fera encore le plaisir de nous demander d'écrire une lettre à Mère-Grand.

Votre petit garçon qui vous aime,
Marcel BEAUDRY,
Grade VIII.

▼ ▼ ▼

Saint-Boniface, Man.
Le 22 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

Après avoir beaucoup cherché, j'ai enfin, je crois, trouvé les réponses du Concours d'Histoire du Canada. Aussi je suis des plus heureuses de vous les envoyer, car c'est la première fois que je vous écris.

Le mois dernier je suis arrivée deuxième de ma classe; ce mois-ci mes notes ne sont pas aussi bonnes, j'ai bien peur de perdre plusieurs places.

Je suis dans la cinquième grade et j'aime bien ma classe, mais j'ai tout de même hâte au printemps, car il fait bien froid pour voyager.

Nous sommes à préparer une petite fête pour la réception des "Anges Gardiens", ensuite nous répéterons notre concert au profit des missions.

Quand il fera beau j'irai vous voir avec quelques-unes de mes compagnes.

Une de vos petites-filles,
Denise LACROIX,

▼ ▼ ▼

Institut Collégial St-Joseph,
Le 23 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

Je suis très contente de répondre aux questions du concours, car j'aime beaucoup l'Histoire du Canada qui nous fait connaître et aimer notre pays, en même temps qu'elle nous montre le courage et la bravoure de nos ancêtres.

J'ai trouvé les réponses dans l'Histoire du Canada que nous apprenons en classe, à l'exception de deux que j'ai dû demander à mon père. J'espère avoir 100%.

Une de vos petites-filles de Saint-Boniface.

Denise NORMANDEAU.

▼ ▼ ▼

Edmonton, Alta.
Le 22 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

C'est votre petit Wilfrid qu'on appelle "Sunny Alberta" qui vient vous dire bonjour.

Cette année tout va pour le mieux, J'ai une meilleure santé. J'ai toujours toutes les petites maladies qui passent à l'école, mais cette année elles ne m'ont pas reconnu...

J'aime bien aller à la classe; j'ai eu une belle image de saint Wilfrid. A l'âge de quatorze ans il fut envoyé au monastère; j'espère avoir ce même bonheur.

J'ai eu mon certificat de l'Association Canadienne-française l'été passé. Je suis allé à St-Albert visiter la première église et le monument du R. P. Lacombe. Je suis allé au Fort Saskatchewan visiter les prisonniers; ils ont un beau parterre de fleurs; moi, j'aime beaucoup les fleurs.

Je n'oublierai pas d'aller voir le petit Jésus et de lui demander le bonheur de vous connaître. Il me semble que vous avez les yeux bleus, car Grand'mère avait les yeux bleus et vous vous appelez Mère-Grand. Vous devez regarder les petits enfants avec un beau sourire, car vous savez bien les encourager.

Je ne sais pas bien écrire, mais je sais bien vous aimer.

Votre petit ami,
Wilfrid LAVERGNE,
9 ans.

Les études en Chine

Les études des Chinois ne sont qu'un long exercice de mémoire. Les livres sont appris par coeur, et l'élève doit en apprendre tous les caractères. Chacun travaille pour son compte sans s'occuper du voisin. Les élèves lisent le texte à haute voix de toute la force de leurs poumons, et, lorsqu'ils croient savoir une page ou un chapitre, ils se dirigent vers le maître, lui remettent le livre, lui tournent le dos et se mettent à réciter. La présence d'une école est signalée au loin par le bruit infernal qui en sort. Les enfants de cinq et six ans fréquentent la classe neuf heures par jour, sans fêtes ni dimanches. Il n'y a de vacances qu'au jour de l'an chinois.

Porterez-vous des fourrures vivantes?

C'est une nouvelle mode qui est en train de se lancer en Angleterre. Au lieu de renards argentés ou d'autres fourrures, un grand nombre d'élégantes anglaises portent maintenant autour du cou, des makis vivants qui se posent sur leurs épaules, s'enroulent autour de leur cou et y restent pendant des heures à dormir dans une immobilité parfaite.

Le maki est une espèce de singe de Madagascar de la taille d'un chat. Son pelage est très soyeux et il est pourvu d'une queue longue et touffue d'un bel aspect tigré.

Le maki a évidemment sur les autres fourrures l'avantage de communiquer une bien plus douce et agréable chaleur.

Qu'en pensez-vous? S'ils devenaient également de mode au Canada, ne croyez-vous pas que vous auriez du succès en arrivant en classe, mes petites-filles?

LE PETIT-PERE JEAN

Je ne me guérirai jamais de la manie d'écouter parler les enfants . . ., sans faire semblant de rien, naturellement! C'est un de mes plus grands bonheurs. Et je promets à tous ceux qui feront comme moi les joies les plus étonnantes, et des plaisirs sans cesse renouvelés.

L'autre jour, quand j'arrivai chez des amis — un couple charmant où je vais parfois chercher du soleil— je fus d'abord surprise de ne pas apercevoir leur fils Jean, un beau bonhomme de cinq ans, qui accourt toujours me tendre ses fossettes.

Je m'informai: "Et Jean?"

— Jean? me répond sa mère, il dit la messe à cette heure-ci.

Et nous partîmes ensemble, sur la pointe des pieds, en file dans le corridor, l'oreille tendue, collée à la porte.

J'avais la place d'honneur, je cherchai à apercevoir l'officiant. Juché sur la table de la salle à manger, face à un auditoire de quatre enfants: ses deux petites soeurs et deux garçonnets du voisinage, il nous tournait le dos. Il était tout habillé de blanc: un costume de dominicain au complet. Je n'eus pas le temps de m'extasier devant cette miniature, séduisante au possible; j'étais venue pour le sermon, et non pour le décor ou l'aimant du prédicateur.

Une petite voix flûtée au do dièze commença:

"Au nom du Père. . .

Mes Frères,

Per omnia saecula saeculorum!

C'est le temps de faire pénitence. Le Carême, c'est pour nous apprendre à se passer de bonbons. Il y en aura encore après Pâques. En attendant, on est toujours pas pour vivre comme des animaux. Faut prier de temps en temps. Il faut aller à la messe, tous les matins, quand on peut. Quand même que ça coûte de nous lever, ça fait rien. Faisons comme saint Joseph. Quand un ange est venu le réveiller dans la nuit pour lui dire de déménager en Egypte, il a fait ça vite. Pas de lambinage, je vous le dis. Je suis sûr qu'il n'a seulement pas pris le temps de s'étirer. . ."

Si nous avions pu étouffer nos rires! Pauvre Jean! il cacha ses mains sous les vastes manches de serge blanche, et devint tout gêné. Puis il abandonna son auditoire. Je l'appelai pour mieux examiner son costume, et il se mit à m'expliquer qu'il était bien pareil à son cousin, le Père blanc de Saint-Hyacinthe, quand il accrochait un chapelet à sa ceinture et qu'il mettait la mante noire et le scapulaire.

Et il ajouta le plus sérieusement du monde:

"Le caspulaire, pour aujourd'hui, je l'ai prêté à mon servant de messe, parce qu'il voulait faire le curé à lui tout seul. Fallait bien le consoler avec quelque chose. Il y a encore la barrette; elle n'est pas finie; maman lui posera ses cornes la semaine prochaine."

Déjà fort en détails, notre petit-Père-Jean est captivé par son sujet, et captivant!

Puisse saint Joseph être glorifié par son entremise!

Françoise GAUDET-SMET.
(Extrait du Retraitant)

Difficile

Roland, de retour du collège, se plaint de la nourriture à ses parents:

— Le matin, nous n'avions rien; le midi, ils le faisaient réchauffer, et le soir, ils nous donnaient le reste.



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Partie de cartes

Les Dames de Sainte-Anne ont organisé une partie de cartes qui a obtenu un bon résultat, quoique l'assistance aurait pu être plus nombreuse. La soirée fut agrémentée d'un programme artistique. Les élèves ont répété, en grande partie, le programme exécuté à leur réunion au couvent afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

Duo d'entrée—Extrait de Carmen: Mlles Fernande et Marthe Bruyère.

Saynète: Noël rustique, élèves du couvent.

Piano: Carrousel, Mlle Simone Ayotte.

Comédie: Chez le photographe.

Gagnants des prix: Entrée: Mlle Gertrude Gendron. Bridge: Mlle Jeanne Desautels, M. Laurent Saurette. Whist: Mlle Denise Ayotte, M. Lucien Cadieux.

Rafle d'une boîte de surprise: Mlle Denise Ayotte.

Nos malades

M. Pierre Durand est retenu à sa chambre; son état a empiré récemment.

Mlle Sophie Beaupré va mieux, mais son état est encore précaire.

Mme Joseph Goulet est revenue de l'hôpital de Saint-Boniface où elle a subi une grave opération. Nous lui souhaitons complet rétablissement.

M. Norbert Jubinville absent dans le nord, qui fut transporté d'urgence à l'hôpital, est revenu dans sa famille.

Mlle Thérèse Manseau, qui a été opérée pour l'appendicite, est en bonne voie de rétablissement et reviendra prochainement dans sa famille.

Mme Antonin Bérard est revenue après un séjour de deux mois à l'hôpital.

Industrie laitière

Nos fermiers ont eu une nouvelle alerte récemment. La commission des utilités publiques a refusé d'émettre des permis à une couple d'expéditeurs et d'autres craignaient le même sort. A une réunion, MM. Joseph Loiselle et Wm Calder furent choisis comme délégués pour entrevoir les autorités à ce sujet.

Ils ont fait rapport de leur entrevue et c'est plus rassurant. Ce n'est pas l'intention de la commission d'éliminer les petits producteurs au profit des gros laitiers à proximité de la ville. Ce serait une lourde perte pour les fermiers, qui auraient sa répercussion sur le paiement des taxes et les affaires en général.

Entre temps, dans une épreuve provinciale, quatre de nos fermiers ont obtenu les 2e, 6e, 8e et 12e places respectivement sur vingt premiers participants, comme suit:

Pierre Lavallée, 97.9; Thos. Forrest, 97.5; Z. Robert, 97.3; Jos. Parent, 96.9.

Cela prouve que la qualité du lait produit dans notre district est très satisfaisante. Nos félicitations à ces messieurs, et aux autres, nous conseillons de s'efforcer d'atteindre et de maintenir cette qualité, afin de ne pas donner prétexte à des mesures qui seraient à leur détriment.

Départ

Mlle Alice Parent est partie samedi dernier pour Montréal, où elle assistera à la prise d'habit de sa soeur Jeannette, chez les Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, qui aura lieu le 5. Elle fera ensuite son entrée chez les Soeurs Grises à leur maison-mère de Montréal. A l'occasion de son départ, Mlle Parent fut l'objet de réunions intimes de la part de ses parents et amis, qui ont voulu lui offrir leurs voeux de bon voyage, de courage et de persévérance dans la voie où elle s'engage.

Mlle Irène Fraser lut l'adresse et une bourse lui fut présentée.

En visite

Mme Théodore Gauthier, de Prud'homme, Sask., est en visite chez ses parents.

Mlle Helen Winkler, de Winnipeg, a visité son amie, Mlle Yvonne Corbeil.

Mme Paul Chartier, en visite chez M. Jos. Saurette, est retournée à Treat, Man.

Mlle Germaine Phaneuf, de Saint-Boniface, est en visite chez Mme D.-J. Parent.

Apiculteurs

M. J.-L. Gagnon, qui assistait à la convention provinciale des Apiculteurs, a été élu membre du bureau de direction de l'Association manitobaine. Nos félicitations.

Sur l'invitation de notre Association locale, la réunion d'été aura lieu à Letellier. Nos apiculteurs se promettent de rendre cette visite de leurs confrères, attrayante autant qu'utile.

Conférence

Le cercle paroissial de l'Association d'Education organise une conférence sur La Jemmeraye, neveu de La Vérendrye, qui hiverna à l'embouchure de la rivière Rouge, où il mourut et fut enterré.

La commission des sites historiques a décidé de lui ériger un monument commémoratif. Cette conférence sera suivie d'une partie de cartes. Venez vous renseigner sur l'histoire de l'Ouest, surtout sur ce point qui nous touche de si près.

Gouret

Notre équipe senior a défait Emerson 2-0 et Morris 3 à 1, se classant ainsi première dans la ligue Internationale. Napoléon Comeault s'est distingué en comptant tous les points de ces deux parties. Nous avons cependant perdu la coupe Tip Top à Emerson, 3 à 2, mais déjà nous avons lancé un défi pour la recouvrer.

Samedi dernier, notre équipe junior a subi une défaite aux mains de Morris, 4 à 2, tandis que les poids-plumes gagnaient 2-0 dans une partie double. Dollard Lafrenière et Armand Loiselle enregistrèrent les points.

Partie de cartes

Le Cercle de l'A.C.J.C. a organisé une partie de cartes. Au programme, deux comédies par les membres du Cercle et ceux de l'Avant-Garde, ainsi que des morceaux d'orchestre.

Gagnants des prix: Bridge: Mlle Fernande Bruyère, M. Paul Jutras. Whist: Mlle Simone Thibodeau, M. Paul-Emile Loiselle.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Remerciements

La famille Léonard Sabourin remercie sincèrement tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de la mort récente de Mme Sabourin. Remerciements spéciaux aux Révérendes Soeurs Grises et aux Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie pour leur dévouement et leur sympathie.

Baptême

Le 29 janvier: Rose-Marie-Eugénie-Denise, enfant de M. et Mme Cyprien Godard. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Godard.

Un accident

Un regrettable accident s'est produit jeudi soir dernier sur la glissoire près du collège de notre paroisse. Mlle Lucille Rajotte s'est démis une jambe à la suite d'un choc de sa toboggan contre un poteau. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LA BROQUERIE

Soirée mensuelle

Dimanche le 27, malgré l'inclémente température et l'état des chemins, notre salle se remplissait comme d'habitude. M. Narcisse Deslauriers, président du Cercle local, nous donna une fort intéressante causerie. On sait que quand il s'agit d'éducation, de langue française, M. Deslauriers y va de toute son âme. Il prit pour sujet de sa causerie "Les travailleurs de la Victoire": Ces travailleurs sont:

1o L'Eglise, la grande éducatrice de tous les peuples, modèle sur lequel peuvent s'appuyer tous les éducateurs.

2o La famille—c'est au foyer, sur le coeur maternel que commence l'éducation première. Quelles leçons une mère chrétienne est-elle appelée à donner dans ces premières années?

3o Les éducateurs, religieux et laïcs, qui sont appelés à perfectionner l'éducation de la famille sont aussi les travailleurs de la victoire.

4o Les organisations paroissiales, qui ont le sens aigu du devoir à accomplir, qui s'appuient sur la foi et ont l'esprit de sacrifice et de dévouement, sont aussi des travailleurs de la victoire.

Pour travailler avec succès à l'oeuvre de l'éducation, il faut l'union des âmes et la confiance dans l'avenir.

L'avenir d'un peuple dépend de deux facteurs:

1o Facteur divin—la Providence veut que le bien se fasse, elle ne refuse pas les grâces pour le faire.

2o Facteur humain—Exemples de fierté, de noblesse, d'héroïsme des ancêtres. Avons-nous perdu la valeur de l'effort, l'esprit de sacrifice, la noblesse des grandes luttes pour la défense de l'Eglise, de nos foyers, de notre langue?

Moyens de travailler à la victoire: conserver et développer notre mentalité catholique et française; la langue, bien la parler, bien la faire parler, résister à l'anglomanie; travailler à la correction des défauts de langage, aussi à la correction des défauts de caractère; faire appliquer les enfants à des actes de vertu, leur en faire acquérir l'habitude.

Mlle Elisabeth Tétreault, institutrice de l'école Saint-Joseph, avec le concours des jeunes de son arrondissement, nous donna un magnifique programme que voici:

Programme

Entrée—Piano, Mme A. Morier.

Montez toujours: Choeur.

Par le Petit Doigt: Gratia Rougeau, Eustache Simard.

Dialogue: Simone Therrien, Cécile Laramée.

Piano: M. L. Pelletier.

C'est à Québec que je suis né: groupe.

Conférence: Les Travailleurs de la victoire, N. Deslauriers.

Malbrough: Groupe.

L'Envers du Ciel: Hélène Rougeau.

La Soupe aux Pois: Choeur.

Allocution

O Canada!

Certes, Mlle Tétreault mérite nos remerciements et nos félicitations. Son dévouement lui a remporté le succès qui lui revient. Tout a été parfait. Nous remercions spécialement Mme Armand Morrier pour la partie musicale ainsi que M. L. Pelletier.

Comme c'est une traditionnelle coutume, M. l'abbé A. Couture termina cette magnifique veillée par les appréciations. Il se dit content de voir le bon esprit de famille qui règne à La Broquerie. Il remercia et félicita Mlle Elisabeth Tétreault, les élèves et les collaborateurs, ainsi que le conférencier.

Après le chant de "O Canada", chacun retourna à son foyer gardant le meilleur souvenir de cette soirée mensuelle.

J. C. F. BEAUPRE,
Secrétaire du Cercle local.

SAINT-EUSTACHE

Une lettre de Mgr A. A. Cherrier, V.G., P.A.

La lettre suivante aurait dû être publiée depuis longtemps. Mais vaut mieux tard que jamais. Et c'est par esprit de justice et de profond respect pour la personne auguste de Mgr Cherrier que nous l'adressons aujourd'hui à la **Liberté**. Cette lettre a été adressée à Mgr Bastien, le 8 décembre dernier. Notre grand vieillard est toujours retenu par la maladie dans ses appartements à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, et nous faisons des voeux ardents pour son retour à la santé.

Mgr Joseph-Aldéric Bastien, P.D.,
Curé de St-Eustache.

Mon cher ami et cher Monseigneur,

J'ai reçu avec une joie inexprimable votre gracieuse invitation aux grandioses cérémonies de votre investiture comme Prélat Domestique de la Cour Romaine.

Il y a longtemps que je désirais pour vous cet honneur si bien mérité par vos travaux sacerdotaux.

Le fait s'est accompli aujourd'hui, dans l'église de St-Eustache, où vous avez si longtemps déployé votre inlassable dévouement comme prêtre de l'archidiocèse de Winnipeg.

La joie eût été grande pour moi si les circonstances m'avaient permis de faire acte de présence avec mes confrères à cette imposante fête.

Le Bon Dieu qui m'a privé de la précieuse consolation de célébrer moi-même les saints mystères, lors de mon soixantième anniversaire d'ordination sacerdotale, me prive aujourd'hui du bonheur insigne d'être présent corporellement à la fête de votre investiture. Mais le Bon Dieu a voulu, en m'honorant de la présence réelle de Mgr l'Archevêque, me dédommager des joies et de la consolation d'une fête désirée depuis longtemps et m'a fourni l'occasion d'apprécier l'estime et l'affection de mes confrères par l'offrande généreuse d'un grand nombre de messes qui ont été célébrées pour le bien de mon âme. Au collège, d'où j'ai reçu l'offrande de 200 messes, je dois une reconnaissance toute particulière.

Aujourd'hui, mon bien cher ami, pendant que se déploieront les belles cérémonies de votre investiture, je serai condamné à suivre de loin, dans une chaise d'invalide, les diverses phases de la fête.

Mon absence ne m'empêchera pas de m'unir à toute votre paroisse dans une expression cordiale et sincère de reconnaissance à Dieu pour l'insigne honneur qui vous échoit.

Je ne repasserai pas en revue les événements de votre carrière sacerdotale dont les détails vous ont été si éloquemment et si brillamment rappelés par votre excellent frère, M. l'abbé Ludger Bastien, curé d'Oakwood.

Je me contenterai donc d'unir mes sentiments de joie et de reconnaissance à ceux de la paroisse de St-Eustache et je me flatte d'être représenté par notre nouveau Vicaire Général à ces grandes cérémonies.

Mon "Te Deum" monte donc vers Dieu avec le vôtre.

Vous avez été pour moi l'occasion, durant de nombreuses années, d'une estime qui ne s'est jamais démentie.

Merci donc! et acceptez mes chaudes félicitations et bons souhaits, ad Multos Annos!

Votre tout dévoué et affectueux confrère et ami,

A. A. CHERRIER, V.C., P.A.

LA SALLE

Les funérailles de M. Camille Mireault, père de M. l'abbé Mireault, ont eu lieu le mardi 29 janvier, au milieu d'un grand concours de paroissiens et de membres du clergé. Son Excel. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, avait tenu à se rendre à La Salle pour marquer sa sympathie à notre dévoué curé. Avaient pris place aussi dans le choeur: MM. les abbés Saint-Amant, Desrosiers, Rocan, Laurin, Paillé, Beaudry, Chamberland, Brunet et G. Couture; les RR. PP. Bourque, S.J., Plourde, O.M.I., Beaupré, O.M.I., et Paré, C.SS.R.

M. l'abbé Mireault officiait, assisté de MM. les abbés Laurin et Brunet comme diacre et sous-diacre.

Parmi les assistants venus de l'extérieur, on remarquait: MM. Séraphin Mireault et J. Desmarais, J.-H.-N. Léveillé, de Winnipeg; Leclair, de Saint-Adolphe; Joseph Joyal et Théobald Joyal, de Sainte-Agathe.

Le défunt laisse, outre son fils, M. l'abbé Mireault, une fille, Mlle Louisa Mireault; deux frères, Eugène, d'Ottawa, et Arsène, de Montréal; une soeur, Mme Emma Laplante.

La **Liberté** prie M. le curé Mireault et sa famille d'agréer ses biens vives condoléances.

* * *

Remerciements et assurance de ma profonde gratitude envers toutes les personnes et les communautés religieuses qui m'ont offert leurs sympathies précieuses à l'occasion de la mort de mon vénéré père.

M. l'abbé J.-M. MIREAULT,
Curé de La Salle.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Départ

La paroisse apprenait, le 27 janvier, une nouvelle qui l'a grandement affligée. Elle perd le R. P. Donat Bellerose, son vicaire, que ses supérieurs appellent à Ottawa. Il y a quatre ans que le P. Bellerose était parmi nous et tous aimaient à penser qu'il ne quitterait jamais la paroisse, tant il semblait naturel pour lui de se dévouer pour eux. Depuis longtemps les paroissiens lui ont prouvé leur attachement; dans ces derniers jours ils le lui ont marqué de plus belle par l'expression réitérée de leurs regrets. Ses chers Acéjistes et ses avant-gardistes lui ont fait une soirée intime le 30 janvier. Chacun y alla de sa chanson ou d'une déclamation, même d'aucuns tombèrent dans le discours. Il y en eut d'éloquents. Dimanche soir, les Enfants de Marie, à leur tour, voulurent faire leurs adieux à leur aumônier depuis quatre ans. Il en fut assez d'annoncer cette séance comme hommage reconnaissant pour faire salle comble. C'étaient les adieux d'un bon père qui a aimé nos âmes et que nous avons aimé. Jamais, nous l'espérons, nous n'oublierons ses édifiants exemples et ses bons conseils.

A LA MAISON SAINT-JOSEPH

Retraites

Celle de nos garçons et employés a eu lieu du 23 au 27 janvier. Elle fut prêchée par le R. P. Eug. Paré, C.SS.R., de Ste-Anne-des-Chênes. Quelques anciens ont répondu à l'invitation du Père Directeur. Total des retraitants: 60.

Du 3 au 10 février, retraite annuelle des religieux. Prédicateur: R. P. Ferd. Faure, S.J., du Collège de Saint-Boniface.

Feu M. Ludger Roux

Le 25 janvier, à 2 h. 30 p.m., nous apprenions la mort si soudaine de cet homme de bien. M. Roux est le fondateur de la messe quotidienne de l'Oeuvre des Agonisants. Il s'est toujours montré sympathique aux oeuvres de la Maison Saint-Joseph. Nous le comptions au nombre de nos bienfaiteurs insignes et de nos amis les plus sincères. En reconnaissance, nous avons chanté un service solennel dans notre chapelle mardi le 29. Le même jour, le P. Denis, dir., les FF. Huard et Gareau, assistèrent à ses funérailles à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Association des Apiculteurs du Manitoba

Le Frère Thomas Pineault, C.S.V., a été élu président de l'Association des Apiculteurs du Manitoba, lors de la dernière convention à Winnipeg. Cet honneur rejaillit sur notre maison, notre communauté. Nous y sommes d'autant plus sensibles que la proposition fut faite dans le plus bel esprit et adopté chaleureusement par toute l'assemblée, presque entièrement anglaise et protestante. Le Frère Pineault était absent. Il n'est arrivé de Montréal que samedi soir, le 2 février.

Manitoba Dairy Association

La convention de cette association provinciale des produits laitiers s'est tenue à Winnipeg, les 29, 30 et 31 janvier. Notre Frère procureur y a pris une part active. Sur les 134 échantillons présentés au concours du lait, le nôtre a été classé 10e avec une différence d'un seul point avec le premier prix. Honneur à M. Emile Hogue, notre chef d'étable, à qui revient ce succès. Le Frère Huard a été réélu directeur de l'Association.

Les 26 Martyrs du Japon

Ce beau film japonais a été représenté dans notre salle le dimanche soir, 27 janvier. Nos enfants conservent un souvenir ému de ces scènes tragiques. Ils aimeront à invoquer surtout les admirables petits martyrs Louis et Antonio. Ils sont bien décidés à mourir s'il le faut pour rester fidèles à leur foi. Merci à M. Wynant!

SAINT-NORBERT

Couvent de Saint-Norbert
Tableau d'honneur

Grade XII — Antoinette Guay, Louise Noiseux.

Grade XI—Blande Labossière, Rose-Anna Ritchot.

Grade X —Mary Gelaude, Thérèse Fontaine.

Grade IX—Lucille Rioux et Thérèse Saurette, Rolande Courchaine.

Grade VIII—Lillian Kroker, June Bouchard.

Grade VII—Yolande Millier, Marie-Antoinette Gousseau.

Grade VI—Yolande Kenny, Antonia Girouard et Irène Champagne.

Grade V—Jeanne St-Germain, Maria Vergnano.

Grade IV — Mary Yandyrowich, Lorraine St-Germain.

Grade III—Marielle Moreau, Annette Paillé.

Grade II—Rose Patenaude, Marie-Jeanne Benjamin.

Grade I—Catherine Dorge, Antonie Verreault.

Cours Préparatoire—Laurette Patenaude, Edouardina Lamoureux.

Avis aux Français

En exécution de la loi sur le recrutement de l'armée, les jeunes Français en résidence dans la province de Manitoba, nés du 1er juin 1914 au 31 mai 1915 inclus, ainsi que les omis des classes précédentes, sont les invités à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement. Pour ceux de ces jeunes gens qui seraient absents ou empêchés, cette démarche pourra être accomplie par leurs parents, leurs tuteurs ou toute personne qualifiée.

LE CHANGE

5 février

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—⅛ de 1%

Franc français	0.0660
Livre anglaise	4.38
Franc suisse	0.3237
Belga belge	0.2337
Lire italienne	0.0850
Couronne suédoise	0.2529
Couronne norvégienne	0.2458
Couronne danoise	0.2465
Mark allemand	0.4022
Couronne hollandaise	0.6768

LE MARCHE

5 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.75—$5.00
Moyens	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.60
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$2.75—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.50
Moyennes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$6.00
Moyens	$3.00—$4.25
Vaches—	
Bons	$2.50—$2.75
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.35—$1.50
Pour conserve	.75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.35
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$1.50—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.50—$7.65
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.00—$7.15
Très pesants	$6.25
Légers et maigres	$6.00—$7.10
Truies No 1	$6.25
Truies No 2	$5.75
Inférieurs	$4.00—$4.50
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux	
Bon poids moyen	$6.00—$6.25
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B Winnipeg	.23½ à .24
Crème—	
Table	.23
Spécial	.21
No 1	.19
No 2	.16
Oeufs	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la douz.	.23
Grade A, moyens, la douz.	.21
Poulettes	.18
Grade B, larges	.19
Grade B, moyens	.17
Grade C	.13

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres $2.70

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Moulée. La tonne	$29.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Le sac de 80 livres	$3.25
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba— Sac de 90 liv.	.35
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba— Sac de 90 liv.	.40 à .45

Cours du grain fourni par James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 453

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 3 février 1935

GRAINS	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 31	Vendredi 1	Samedi 2	Lundi 4
Blé No 1 Nord	78⅝	78¾	79	78⅝	78⅝	78⅛
2 Nord	75⅝	75½	75¾	75⅝	75⅝	75⅛
3 Nord	71⅝	71½	71¾	71⅝	71⅝	71⅛
Avoine 2 CW	43½	43⅝	43⅝	43⅜	43⅜	43
3 CW	37⅛	37⅜	37⅝	37½	37⅜	37
Orge 3 CW	46⅝	46½	47¼	47⅛	47⅛	45½
4 CW	42⅝	42½	43¼	43⅛	43⅛	41⅝
Lin 1 CW	141½	141½	143	143½	143¾	142
2 CW	137½	137½	139	39½	139¾	138
Seigle 2 CW	49⅞	49⅝	50½	50⅛	50⅛	48⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	78⅝	78⅜	79⅛	79	79⅛	78⅝
Avoine 2 CW	42⅛	42⅜	42⅝	42½	42⅜	42
Orge 3 CW	47⅛	47	47⅝	47⅝	47⅝	45⅝
Lin 1 CW	141½	141½	143	143½	143¾	142
Seigle 2 CW	50	49⅝	50⅝	50⅝	50½	48⅛
Options						
Blé mai	82⅝	82½	82¾	82⅝	82⅝	81⅞
Juil.	81¾	81⅞	82⅛	81⅞	82⅛	81⅝
Avoine mai	41⅛	41⅜	41⅝	41½	41⅞	41
Juil.	40⅞	40⅞	11⅛	41¼	41⅝	40½
Orge mai	50⅛	50	50⅝	50⅝	50⅝	48⅞
Juil.	48⅝	48⅜	49½	49⅝	49⅛	47⅜
Lin mai	144½	144½	146	146½	146¾	145
Juil.	143½	143⅜	144⅛	144½	144⅜	143⅛
Seigle mai	53⅝	53⅛	5	54	53⅝	52
Juil.	54	53⅜	54⅝	54⅜	54⅛	52⅝

AVIS PUBLIC aux AVICULTEURS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux Aviculteurs que le Plan de Commerce des Volailles du Manitoba, le Plan de Commerce des Volailles de la Saskatchewan et le Plan de Commerce des Volailles de l'Alberta tels que soumis et recommandés pour approbation par le Bureau de Commerce du Dominion le 12 janvier 1935, selon les dispositions de la Loi du Commerce des produits naturels, seront votés par les Aviculteurs de ces provinces du 16 au 23 février inclusivement. Veuillez noter les points suivants:

(1) Seuls les aviculteurs qui possèdent ou contrôlent un troupeau de plus de 25 volailles ont droit de vote.
(2) Vous pourrez obtenir des formules d'enregistrement et de vote de votre Maître de Poste local en signant au Bureau de Poste un Registre des Votants.
(3) Avant de remplir votre Formule d'Enregistrement et votre Bulletin de Vote, lisez attentivement les instructions qui sont contenues avec eux dans l'enveloppe que vous obtiendrez de votre Maître de Poste.
(4) Avant de marquer votre Bulletin, étudiez le plan pour lequel vous allez voter. Une copie de ce plan est incluse dans votre enveloppe.
(5) L'enveloppe de retour où vous aurez inclus votre Formule d'Enregistrement et votre Bulletin de Vote remplis devra être déposée à votre Bureau de Poste non avant le 16 *février* et pas plus tard que le 23 février. Pas besoin de timbres.
(6) Les Aviculteurs ont le droit d'examiner le Registre des Votants et de contester le vote de tout aviculteur dont le nom y apparaît, pourvu que tel protêt, avec les raisons qui le motivent, soit signé par au moins deux producteurs et, envoyé par poste à l'Officier Rapporteur à Winnipeg, à Régina ou à Edmonton pas plus tard que le 25 février 1935.

Daté à Ottawa ce 22ème jour de janvier 1935.

R. WEIR,
Ministre Fédéral de l'Agriculture.

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

LA FEMME AUX YEUX FERMÉS

Par Pierre L'ERMITE

NUMERO 12

(Suite)

Et ce prêtre a de telles envolées que Louis, lui-même, l'écoute... Il expose les leçons que donne la montagne: la vigilance, la prudence, l'audace, mais aussi la force, rude fleur née du désir ardent et de la volonté tendue, obstinée.

"... Comme la vie, la montagne exige qu'on s'entraîne méthodiquement pour elle; et il est bien dangereux de l'aborder sans préparation..."

En terminant, le prêtre—un alpiniste sérieusement —s'exalte... il chante en termes lyriques... "la joie saine des hauteurs, la passion de s'élever toujours, et toujours plus haut!... de respirer un air jamais respiré, de voir des beautés immaculées, et qui n'ont été vues que par les yeux des vaillants, dignes de les contempler... l'indicible enivrement de ces solitudes immenses où l'on entend l'immense silence... où l'homme fini a la sensation de vivre déjà dans l'infini.

"Evidemment, vient ensuite la tristesse de redescendre... la tristesse de retrouver la terre et les petitesses de la terre...

"Dante, dans son Paradis, a écrit: "Il y a des choses que celui qui redescend de là-haut ne sait pas redire."

"Mais Dieu a créé le souvenir.

"Et le souvenir de ces heures-là, c'est la douceur qui aide à vivre les autres.

"... Aimez donc ce qui est haut, comme le glacier que vous apercevez là-bas, au fond du ciel bleu, en sortant de la montagnarde église... Comme lui, rejetez de vos âmes toute impureté... Comme lui enfin, élevez toute âme qui approche votre âme, jusqu'au jour où Celui qui s'appelle le Très-Haut vous jugera digne de son altitude et de son incommensurable gloire..."

Louis Hughe regarde Marie Durand. Les yeux brillants, les joues roses, les narines frémissantes, elle boit ces paroles comme on boit un breuvage fort... Elle aussi était haute... elle aussi était pure... elle aussi faisait monter les âmes droites qui s'approchaient de la sienne.

Pour conserver en elle tout le parfum de ces pensées, Marie Durand incline la tête dans ses mains gantées de blanc... Louis Hughe ne voit plus que la chevelure si blonde et un petit bras où brille une gourmette.

Pour qui prie-t-elle, la bien-aimée? Pour les siens...? Qui sait!... Peut-être pour un autre aussi!

A-t-elle gardé un souvenir de la famille Hughe...? ou a-t-elle chassé tout souvenir... toute espèce de souvenir, même celui du grand jeune homme qui, pourtant, l'a entourée d'une silencieuse, mais si profonde affection...?

Ou bien...? ou bien...? Et il s'attache à l'espoir que le nom de Louis Hughe reste quand même une douceur... une petite fleur bleue dans la tristesse infinie de tout le reste.

Et le jeune homme sent l'aiguillon du regret.

Penser qu'il a eu chez lui, sous son toit cet être de grâce physique et de beauté morale... et qu'il n'a pas su le défendre contre le bavant crapaud, et le garder!...

Ah! si c'était à recommencer!...

Mais, ici-bas, bien peu de choses peuvent se recommencer!...

La grand'messe est finie. Le curé donne sa bénédiction sur une foule qui s'en va déjà vers l'espace libre, le soleil et la montagne.

Louis, blotti le long du mur, dans l'obscurité d'un pilier, regarde partir les deux jeunes filles, et, de loin, il les suit...

Oh! elles ne sont pas pressées!... Il n'y a plus évidemment ici de Mélanie haineuse ou de lâche Célestin... Elles s'amusent à regarder, comme de grandes jeunes filles qu'elles sont, les pierres bleues et vertes, les agates, les bagues et les coupes exposées à la vitrine d'un magasin...

Elles achètent du miel et des bonbons...

Un moment, Louis Hughe risque même d'être surpris, car tout d'un coup les jeunes filles se retournent pour se diriger vers le bureau des guides.

Là, des mulets les attendent... ceux de leur hôtel probablement. Elles s'amusent encore à natter un ruban vert aux crins de chaque mulet, et enfin elles se décident au départ. Un guide les aide à monter, et Louis Hughe les voit s'en aller lentement dans ce soleil, dans cette joie dominicale, grimpant toutes les deux dans la direction du Montenvers... s'acheminant vers le déjeuner joli, que Marie ne servira pas en bonnet et en tablier, sous les yeux réprobateurs de Mme Hughe, mais qu'elle mangera tranquillement heureuse au milieu de la nature grandiose et amie, en se souvenant peut-être que Mélanie lui jetait, le mois précédent, les restes de tout le monde dans le plat bosselé de Turco, son vieux chat pouilleux, mort de la gale...

CHAPITRE XXIX

Louis Hughe les suivit longtemps de loin.

Mais, dès que le sentier muletier commença à se rétrécir, Louis dut s'arrêter, car alors, fatalement, seul touriste en ce chemin et en cette matinée, il aurait été aperçu, et sans la préparation qu'il désirait pour la première entrevue.

D'ailleurs, toute enquête devient inutile.

Louis Hughe sait maintenant, par les autres guides, que les deux jeunes filles sont en pension au-dessus de Chamonix, dans un tout petit appartement de l'hôtel de Montenvers.

Cela lui suffit.

D'un pas alerte, par un temps magnifique, les yeux égayés par l'étincellement des glaciers, le coeur battant en sa poitrine la charge de l'amour et du bonheur, Louis revient vers l'hôtel des Alpes, déjeune dans la grande salle toute bruyante de familles sympathiques et joyeuses, au milieu desquelles se coudoient des pommadins aux vestons à la dernière mode, des femmes fardées..., "des tasses de chocolat" venues par le train "pour voir de la glace", mais aussi des vrais alpinistes aux silhouettes massives, vêtus de grosses vestes de laine, chaussés de formidables souliers cloutés, le visage cuit et recuit, encombrés de lourds sacs, de crampons, de cordes et de pistolets.

Et pendant qu'il mange, il sourit à une simple possibilité de bonheur: "Qui sait si, bientôt, elle ne sera pas là, à cette table, devant moi, souriant à mon sourire... riant à mon rire... au milieu de cette joie...?"

Un bon télégramme de son père vient encore le réconforter. Toute la difficulté n'est plus maintenant que devant lui; et son ami, le curé, lui a dit: l'amour est fort comme la mort.

Alors, remonté dans sa chambre, Louis Hughe se met à son bureau, et il écrit:

Hôtel des Alpes, dimanche soir

Mademoiselle,

Cette lettre va probablement vous étonner.

Pourvu qu'elle ne vous blesse pas!

C'est un être bien malheureux qui vous l'écrit... Mais un mot de vous peut transformer cette tristesse en la plus grande joie qui soit au monde.

Oubliez, si c'est possible, la vie amère qu'on vous a faite, hélas! chez mes parents. Souvenez-vous seulement de Louis Hughe qui, tout de suite, vous a remarquée... tout de suite aussi, vous a aimée.

Cet amour, je ne vous l'ai jamais avoué. Mais vous êtes trop fine, trop intelligente, pour ne pas l'avoir deviné...

Aussi, vous pouvez pressentir quel fut mon désespoir quand, arrivant à Veules, j'ai appris que l'inapaisable haine de la cuisinière vous avait, subitement, décidée à partir.

Dès ce moment, je n'ai eu qu'un objectif: vous retrouver, et parler avec vous à coeur ouvert. Après avoir hésité, notre cher ami, M. le curé de Saint-François de Sales, a bien voulu me donner votre adresse... Aussitôt, je suis accouru ici... Je vous ai aperçue ce matin à la grand'messe de Chamonix, mais je n'ai pas voulu me présenter sans en avoir obtenu la permission.

C'est précisément cette permission que je viens solliciter de vous aujourd'hui.

Je voudrais que vous me donniez une heure où, dans cette nature magnifique, qui porte au geste large et au pardon, je puisse plaider ma cause... Je vous dirais mon amour, si respectueux et si profond... Je vous dirais que vous avez été la très pure étoile dans la nuit de ma jeunesse orageuse et sans grand religion. Et que, cette étoile, mon rêve est de la fixer à jamais dans mon ciel...

C'est donc un arrêt de vie ou de mort que vous allez prononcer. Ce matin, à la messe, je priais, le même Dieu que vous... le Dieu d'amour et de bonté; et je lui demandais de bien disposer votre coeur lorsque cette lettre vous parviendrait.

Inutile de vous dire avec quelle angoisse j'attends votre réponse! En l'écrivant, pensez à cette angoisse... Pensez que c'est tout un coeur d'homme que vous tenez entre vos doigts. Ce coeur, je vous en supplie, ne le brisez pas! Une fois de plus, soyez bonne avec celui qui ne peut plus vivre sans vous.

Louis HUGHE

Le jeune homme relit lentement sa lettre. Elle lui paraît bien froide... Oh! s'il n'avait pas bridé sa plume, quelle autre lettre il aurait pu écrire! Mais il vaut peut-être mieux que le ton soit plus réservé.

Louis Hughe, la cachette avec soin, écrit l'adresse:

Mademoiselle Marie Durand, Hôtel du Montenvers, et il sonne le chasseur.

— Voici d'abord un billet pour vous. Ensuite vous allez me promettre de faire parvenir, et de la manière la plus certaine, cette lettre à sa destinataire?

Le chasseur, débrouillard, regarde l'enveloppe:

— Hôtel de Montenvers...? Mon cousin, qui est guide, monte ce soir au Montenvers avec son mulet.

— C'est un garçon sûr...?

— Très sûr!...

— Alors, voici un autre billet pour lui.

Les yeux du chasseur s'allument de plaisir:

— Comptez sur moi!... Ce soir, la lettre sera portée. Y aura-t-il une réponse?

— J'aimerais bien en avoir une... Si votre cousin pouvait l'attendre...?

— Oh! il l'attendra... Ce soir surtout, mon cousin ne sera pas pressé... Mais vous ne l'aurez peut-être que demain matin... à moins que par le dernier train... en la donnant au mécanicien...?

— Il aura son pourboire aussi!...

Pour tromper son impatience, Louis Hughe sort dans la rue unique de Chamonix, toujours si pittoresque; il met une dépêche de gratitude à son père, et grimpe, pendant quelques heures, un peu au hasard du côté des Bossons.

La marche calme son cerveau enfiévré. Louis Hughe éprouve une véritable jouissance à se sentir ainsi tout baigné, tout détendu dans l'atmosphère de la montagne.

Au-dessus de lui, s'allume une petite étoile, très brillante dans la sombreur du ciel très bleu. Louis y voit un bon présage. Les uns après les autres, les glaciers prennent des teintes irréelles... Les aiguilles deviennent des flèches d'or; les grands sapins, du velours noir; pendant que, là-haut, le Mont Blanc porte jusqu'au fond du firmament la blancheur majestueuse de ses neiges éternelles.

Et partout autour de lui, dans le mystère des forêts, tintinnabulent les sonnailles des troupeaux et pleure la grande plainte des "redescendre" qui est tout le sanglot des mélancoliques cascades.

En bas, lointaines, retentissent les cloches des hôtels, appelant pour le dîner.

Par-ici, par-là, quelques fumées bleues au-dessous desquelles le jeune homme distingue des choses qui sont des chalets.

Peu à peu, tout s'apaise... tout se tait... tout s'endort...

C'est l'immense paix du soir... la paix de la montagne... la paix tellement haute, qu'elle est presque déjà la paix de Dieu.

Louis Hughe s'abandonne à elle.

Et, les yeux fixés vers le clocher qui se pique, comme un tout petit point au-dessus de Chamonix, lui, pas très pieux pourtant, il étend la main:

— Mon Dieu, dit-il, si vous me la donnez, je vous promets que je ne vous oublierai jamais!... jamais!... et que vous serez content de moi!...

Et il redescend vite, d'abord... puis lentement... comme s'il avait maintenant peur de savoir...

. . . .

Hélas! son ardente prière, Dieu semble ne pas l'avoir entendue.

Car, la nuit venue, quand Louis Hughe pénètre dans la cour de l'hôtel des Alpes, le chasseur qui le guette accourt vers lui, une lettre à la main, et, d'un air vraiment ennuyé,—le pourboire ayant été fameux:

— Monsieur... je vous rapporte votre lettre... Il n'y a aucune Mlle Marie Durand à l'hôtel de Montenvers.

— Mais je suis certain du contraire!...

— Aucune Mlle Marie Durand!... Oh! vous pouvez nous croire!... S'il y en avait une, mon cousin, qui est très malin, l'aurait sûrement trouvée!...

CHAPITRE XXX

Ce soir-là, Louis Hughe, désespéré, oublie de dîner. Le voici de nouveau dans la rue de Chamonix, du côté du lac des Gaillands... Il marche en répétant la phrase du chasseur:

— Il n'y a aucune Mlle Marie Durand à l'hôtel du Montenvers.

Or, comme il est certain que Marie Durand est à Chamonix, certain qu'elle demeure au Montenvers, la seule conclusion à tirer, c'est que, reconnaissant son écriture à lui, très caractérisée, et se doutant peut-être de quelque chose... qui sait!... l'ayant même aperçu, soit à l'église, soit dans le sentier, elle a, d'un geste décisif, coupé les ponts et refusé la lettre... geste, d'ailleurs, qui ressemble assez à celui de son départ de Veules...

Louis Hughe a beau tourner et retourner la question, tout le ramène devant cette unique hypothèse: Marie Durand est partie, absolument écoeurée, de la maison; maintenant, sous aucun prétexte, elle ne veut plus en entendre parler.

Alors, que faire?

Il ne reste à Louis qu'à jouer, sans la préparation qu'il estimait nécessaire, la partie décisive.

Mais s'il la perd?

De la nuit, Louis ne dort pas; il échafaude de nouveau hypothèse sur hypothèse, projet sur projet, pour les abandonner successivement les uns après les autres... Il veut, d'abord, nettement, rencontrer la jeune fille dès le lendemain matin... Puis il aime mieux courir la chance du hasard... Pourquoi pas?... Il y a un dieu, paraît-il, pour les malheureux dans son cas...? pour ceux qui aiment sans espérance... et dont les puissances invisibles, les anges amis, ont pitié...?

Célestin, venu aux ordres, s'en retourne, n'ayant pu réussir à conclure si c'est aux Houches, au col des Montets, ou à Vallorcine qu'on ira aujourd'hui...? ou bien, si l'on n'ira nulle part...? ce qui est encore le plus probable.

Louis passe d'abord à l'église... On ne sait jamais!... Il y fait une nouvelle prière qui voudrait ne pas être une révolte, et qui est coupée par toute personne qui entre, ou qui émerge d'un coin d'ombre...

Si c'était elle...?

Mais ce ne fût pas elle...

Puis il s'arrête au bureau des guides, et se fait bien expliquer le raccourci qui conduit au Montenvers. On lui offre des mulets pour y monter... On connaît déjà ces demoiselles qui sont très gentilles, et descendent assez souvent à Chamonix... mais jamais par le chemin de fer.

— Viendront-elles aujourd'hui? interroge Louis.

Un guide, aux cheveux filasse et au teint décoloré, sort, regarde le ciel dans la direction du col de Voza:

— Elles auront peut-être peur parce que le temps, là-haut, ne paraît guère fameux... Maintenant, il peut se faire qu'elles soient déjà descendues ce matin...? Vous savez!... les Américaines... c'est très "allant"!...

Sur ce mot de toute petite espérance, Louis côtoie l'Arve jusqu'au Paradis des Praz... Il revient... regarde les magasins de pierres et de souvenirs... s'en va du côté des Bossons, puis retourne à son hôtel, déjeune très vite, donne toute liberté à Célestin pour l'après-midi, et, ne raisonnant plus, poussé par un désir de savoir... désir que chaque heure exaspère, il se dirige vers le funiculaire de Montenvers.

Le train vient de partir!... On entend, loin déjà dans les arbres, le bruit toujours essoufflé de sa locomotive. Louis reprend alors le sentier... il monte... monte dans la direction de la mer de Glace.

Depuis une heure, Louis marche... Et comme il n'a pas de mulet, il estime qu'il doit marcher une bonne heure encore. Il se sent, comme hier, à la fois heureux et angoissé.

Heureux, car il se rapproche d'elle.

Angoissé... car, dans quelles conditions se fera la rencontre? Louis ne peut plus rien prévoir.

Trouvera-t-il les deux jeunes filles ensemble? Et, dans ce cas, pourra-t-il, sans la compromettre, aborder Marie Durand?

Ou bien, les circonstances le favoriseront-elles?

A la grâce de Dieu!...

De nouveau, au bord du chemin, Louis Hughe lève les yeux vers le ciel plus proche.

Les pâturages se terminent... l'herbe grimpe, plus rare, plus âpre, entre les éboulis de pierrailles; la neige apparaît dans les creux orientés vers le Nord. Puis le sentier devient confus... A droite et à gauche, les grandes solitudes commencent... les grands silences aussi.

Le guide de ce matin avait raison... le ciel semble se plomber...? L'aiguille Verte... l'aiguille du Dru, deviennent violettes... Et du côté du glacier du Géant, quelque chose comme un orage se prépare...

Louis Hughe ne voit rien... rien que l'Hôtel massif, carré, sévère, monumental, donnant l'impression, avec ses pierres grises aperçues au travers des sapins, d'un être trapu, adossé à la montagne... l'aimant, cette montagne, mais se défiant d'elle... de ses surprises, de ses soudain et formidables colères.

A ce moment, au coin d'un gros éboulis de roches, le sentier fait un coude brusque, et remonte par une pente très raide le long d'une minuscule cascade.

Subitement, Louis Hughe s'arrête! Là?... à ce détour...? au bord de cette cascade qui étire, de roche en roche, son filet d'argent, une jeune fille est assise, réunissant sur ses genoux de gros chardons blancs pour en faire un bouquet...

C'est elle!... Oh! mon Dieu... oui!... c'est elle!...

Louis Hughe a mis les deux mains sur sa poitrine comme pour comprimer les battements de son coeur...

Au bruit des cailloux roulant sous les pieds de Louis, cette jeune fille a levé la tête... A son tour, elle est figée d'étonnement... quelques chardons blancs tombent de ses mains. La voici dressée... les yeux pleins de surprise et d'effroi...

— Vous...? vous... ici!.

Le jeune homme n'a pas bougé.

— Oui... moi... ici...

— Et pourquoi...?

— Pouvez-vous me le demander!

— Mais si!... Je vous le demande.?

Sur le ciel sombre, la silhouette de la jeune fille se découpe tout entière... on dirait la déesse de la montagne.

Louis Hughe la contemple. Pour un peu, il joindrait les mains devant l'apparition...

Enfin, il lui répond lentement, car les mots ne peuvent que difficilement se hausser de son coeur jusqu'à ses lèvres:

— Je suis ici parce que je vous aime!... parce que je ne puis plus vivre sans vous!... Avant vous, je n'existais pas... j'étais le fou imbécile que vous avez connu... celui qui jetait sa jeunesse à tous les vampires des nuits de Montmartre..., celui qui insultait jusqu'aux cheveux blancs de son vieux père!... C'est vous qui m'avez révélé le prix de la vie, parce que vous m'avez révélé le haut amour... Ma vie, c'est là où vous êtes... Le reste, tout le reste, ici-bas, n'existe plus pour moi.

La jeune fille écoute, frémissante... indiciblement émue. Comme si elle n'avait rien entendu de la réponse, elle s'écrie en joignant les mains:

— Pourquoi êtes-vous venu jusqu'ici troubler la grande paix dont mon être tout entier a tant besoin?

— Pourquoi...? je viens de le dire!... Mais je vous l'ai expliqué bien mieux hier, dans cette lettre que, hélas! vous avez refusé de recevoir.

— Quelle lettre...?

— Vous n'avez pas refusé de lettre hier soir?

— Je n'ai reçu ni refusé aucune lettre.

Louis Hughe joint maintenant les mains en un geste d'action de grâces:

— Oh! que je suis heureux!... Rien n'est donc encore perdu, puisque vous n'avez rien reçu.

— A quel nom l'avez-vous adressée, cette lettre...?

— Je l'ai fait monter par un guide...

— Mais à quel nom...? insiste la jeune fille.

— Mais à quel nom voulez-vous que je l'adresse, si ce n'est au vôtre...? J'ai mis Mlle Marie Durand.

— Je ne m'appelle plus Marie Durand.

— Comment!... Vous avez changé de nom...?

— Je n'ai pas changé de nom... J'ai repris le mien...

Et la jeune fille, en disant ces mots, se redresse et semble grandir.

— Vous ne vous appelez pas Marie Durand?

— Ce nom était pour me permettre de gagner mon pain... le dur pain que, chez vous, j'ai si souvent arrosé de mes larmes. Mais mon nom... mon seul nom... celui de toujours, et de tous les miens, est tout autre: je m'appelle Roseline de Cressy.

Louis Hughe s'appuie contre la roche:

— Roseline de Cressy...? En trois mots...?

— Oui... en trois mots...

— Vous êtes noble?

— J'ai ce grand honneur.

— Alors, je suis perdu!... Vous ne voudrez jamais de moi!... Vous ne consentiriez jamais à épouser le fils d'un peaussier des Gobelins!... jamais à vous appeler Mme Louis Hughe!...

A son front, la sueur perle... ses yeux s'égarent... une sorte de rictus de souffrance contracte ses lèvres...

(A Suivre)

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

La partie de cartes de dimanche soir était organisée par la Commission scolaire. C'était la deuxième de la série. Le programme musical a été bien goûté. M. Denis Belair nous a chanté deux morceaux choisis. Au piano, Mlle Jeanne Belair. Le premier morceau, extrait de l'opéra de Mignon, a été fort bien rendu. Le second était en anglais, très bien aussi. Nous remercions M. Belair, ainsi que Mlle sa soeur.

Les prix ont été gagnés comme suit:

Bridge—Dames: Mme J.-H.-N. Léveillé, 1263; consolation: Mme D. J. Léger, 159. Messieurs: M. J.-A. Rhéaume, 1561; consolation, M. J. Carignan, 486.

Whist—Dames: Mme J.-B. Lauzon, 149; consolation: Mme Bruneau, 120. Messieurs: M. Gérard Lalonde, 141; consolation: M. T. Gareau, 118.

La partie de cartes de dimanche prochain est organisée par les membres de la Chorale. C'est dire que ce sera un succès. Le programme sera des plus variés et des mieux choisis. Que tous fassent un effort pour encourager nos dévoués artistes et travailler pour la cause commune.

Améliorations

Le Père Curé faisait remarquer au prône de dimanche que la soufflerie de l'orgue a été changée avantageusement. Tous ont remarqué, en effet, qu'il y avait une grande amélioration. Le bruit sourd que nous faisait entendre l'ancienne a disparu complètement. Nous devons le travail au Rév. Frère Sylvestre, O.M.I., et le matériel à M. Albert Blanchard. Nous ne pouvons trop les remercier tous deux de ce magnifique cadeau fait à la paroisse.

A la corvée

Mercredi dernier commençaient, dans le soubassement de la nouvelle partie, les travaux importants de finissage. Le Club Sportif, dans le but d'agrandir son local et de rendre ses activités plus attrayantes encore, s'est chargé de l'entreprise. La commission scolaire en était très heureuse. Mais comme les fonds de cette jeune organisation sont bien limités, les jeunes ont décidé de faire le travail eux-mêmes par corvée. Il faut voir avec quelle ardeur, quel enthousiasme et quelle persévérance les jeunes se dévouent! C'était réellement un beau spectacle que de voir ces seize braves à l'oeuvre durant les soirées. Même durant les après-midis, ceux qui en avaient le loisir venaient se dépenser et travailler de toute la force de leurs bras. 250 brouettes de terre sont sorties depuis mercredi soir de ce soubassement. Les jeunes sont surpris d'eux-mêmes. Et ce n'est pas fini. M. Dargis, menuisier très habile, et malheureusement sans travail, donne tout son temps, avec joie, pour la paroisse. C'est lui qui dirige les travaux. M. E. Couture en a la haute surveillance. On ne saurait trop admirer le bon esprit qui règne parmi nos volontaires, esprit de gaieté, de bonne humeur et de charité vraiment fraternelle. On n'a rien pour rien, les jeunes! Continuons! La fin couronne l'oeuvre!

Le douze février

Le Club Sportif du Sacré-Coeur, dans le but de financer ses projets, organise une grande soirée de Court-Whist pour le douze février, mardi prochain. L'entrée est de 25 sous. Vous êtes cordialement invités à venir encourager les jeunes. Le programme sera des plus intéressants. Et la cause en vaut la peine. Mlle Louise Guertin est à la tête de l'organisation. Ceux qui veulent des billets peuvent s'adresser au Club Sportif, 597, avenue McDermot, ou à Mlle L. Bédard, qui a charge de la vente. Ce sera la soirée des valentins par excellence!

Ecole du Sacré-Coeur

Tableau d'honneur pour janvier 1935

Grade X — Germaine Rousseau, Marguerite Marquis.

Grade IX — Yvonne Desautels, Françoise Carignan.

Grade VIII — Henriette Bédard, Irène Fauchère.

Grade VII—Marcel Gorman, Louiz Carignan.

Grade VI — Maria Carignan, Léo Durand.

Grade V—Antoine Guertin, Marie-Louise Minard.

Grade IV — Hugüette, Laflèche Henri Durand.

Grade III—Gisèle Laflèche, Eileen Sturtridge.

Grade II(A) — Esther Desautels, Alfred Potvin.

Grade II(B)—Léon Poirier, Constance Gareau.

Grade I—Maurice Perrier, Yvonne Persons.

Cours Préparatoire — Louis Courchesne, Gloria Thibault.

Elle suivit les conseils donnés dans l'Almanach

MME ROUSE SOUFFRAIT DE DOULEURS TERRIBLES DANS LE DOS

Une boite de pilules Dodd pour les reins lui apporta du soulagement

HART, Sask.—5 février (Spéciale) "Pendant quelque temps, j'ai souffert de douleurs terribles dans le dos", écrit Mme G. Rouse, bien connue ici. "Je commençai à prendre des pilules Dodd et la première boite m'apporta du soulagement. Je continuai à en prendre et après trois boites, mon dos fut complètement guéri. J'ai quarante ans et suis mariée à un fermier. J'ai lu ce qu'on dit des pilules Dodd pour les reins dans l'Almanach Dodd et c'est ce qui m'a décidé à en faire l'essai."

La femme en bonne santé trouve souvent que le soin de sa maison est une lourde tâche. Combien plus malheureuse, celle dont le fardeau est doublé par la maladie. Tel était l'état de Mme Rouse: Elle eut toutefois le bon sens de se laisser guider par l'expérience des autres et elle prit des pilules Dodd qui guérirent son mal de dos et lui rendirent la santé.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

MAISON A VENDRE — Ancienne demeure du Docteur Royal, située au centre du village de Lorette, à dix-huit milles de la ville. Maison en bonne condition. Garage et remise. Glacière séparée. Pour détails s'adresser à Mme P. Royal, Lorette ou M. Maurice Gelley, 316 Avenue Bldg., Winnipeg.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant en suscription les mots: "Soumission pour un édifice public du Dominion, Winnipeg, Manitoba", seront reçues jusqu'à midi, le **jeudi 28 février 1935**, pour la construction d'un édifice public du Dominion, à Winnipeg, Manitoba.

On peut consulter les plans et devis, et se procurer la formule de soumission, aux bureaux de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'Architecte résident, édifice du bureau de poste, Régina, Sask., et de l'Architecte résident, édifice de la douane, Winnipeg, Man.

On peut se procurer des tracés bleus **(blue prints)** au bureau de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, en fournissant un chèque visé par une banque au montant de $100,-000 payable à l'ordre du Ministre des Travaux publics, lequel chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, fait payable à l'ordre du Ministre des Travaux publics au montant de cent mille dollars ($100,000) ou de bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes pour le montant de cent mille dollars ($100,000) garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le chèque de garantie ou les bons seront confisqués si la ou les personnes dont la soumission aura été acceptée refusent de signer le contrat d'entreprise, sur demande de ce faire, ou si elles n'exécutent pas intégralement ce contrat.

Par ordre,

N. DESJARDINS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, le 23 janvier 1935.

WINNIPEG

A l'Alliance Française

La prochaine soirée de l'Alliance Française aura lieu à l'Université, salle 205, le mardi 12 février, à 8 h. 15. Les étudiants de l'Université joueront deux petites pièces en un acte. Ce sera une réunion intime qui se terminera par un goûter.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le rapport annuel

A cause de circonstances imprévues, le rapport annuel de la Fédération est remis à la semaine prochaine.

Assemblée

Mme C.-M. Boswell, présidente, prie les membres de l'Exécutif, des comités et sous-comités de se réunir dans la Salle des Chevaliers de Colomb, aujourd'hui (le 6 février) à 2 h. ½ de l'après-midi.

Elections

Voici le résultat des élections tenues lors de la 14e assemblée annuelle de la Fédération, mercredi dernier:

Présidente, Mme C.-M. Boswell; 1ère vice-présidente, Mme E. T. Etsell; 2e vice-présidente, Mme Napoléon Prud'homme; secrétaire, Mme Horace Morier; trésorière, Mme J.-E. Perras; conseillères, Mmes J.-A. ... Henri Bédard, J.-A. Laroque et Mlle Eugénie Roy; organisatrices ... comités, Mmes T. Trudeau et E. ... Sanatorium, Mme J.-C. Lavoie, Mme Omer Pelletier; comité de réception, Mme John Caswell Davis, Mme Ernest Gagnon.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Nos sincères condoléances à notre frère Georges Bibeau pour la mort de son frère survenue la semaine dernière.

* * *

Nos félicitations au frère Léo Millette pour le succès de son programme à la suite de notre dernière assemblée.

Nouvel édifice fédéral à Winnipeg

Des soumissions ont été demandées pour un édifice fédéral destiné à recevoir tous les services du gouvernement fédéral qui sont présentement logés dans plusieurs immeubles en location. Ce nouvel édifice, au coût de $1,500,000, se ferait à l'angle sud-est des rues Main et Water, occupé présentement par sept sous-départements du C.N.R., les bureaux vont recevoir avis d'avoir à laisser la place vacante, le premier travail étant la démolition de ces bâtisses.

"Man of Aran" à Winnipeg

On pourra voir le film "Man of Aran" pour la première fois à Winnipeg, dans la semaine commençant le vendredi 8 février, au théâtre Capitol.

Ce film a été tourné dans les îles Aran, sur la côte ouest de l'Irlande, par Robert Flaherty, qui se spécialise dans les films représentant la vie primitive. "Man of Aran" est l'histoire peignante des luttes de l'homme contre la nature hostile. Les photographies en sont magnifiques.

Choisi récemment par le "National Board of Review", comme le meilleur film de 1934, "Man of Aran" ne manquera pas de vous émouvoir profondément par sa grandeur tragique. Dans son édition du 17 janvier, la "Catholic Register and Canadian Extension" en faisait les plus grands éloges.

PETITES NOTES

A Paris, le 19 février, à onze heures, Son Eminence le cardinal Jean Verdier bénira, en l'église de la Madeleine, le mariage de Mlle Nine-Renée Turck, fille du consul général de France au Canada et de Mme Turck, avec M. Paul Elion, fils de M. Henri Elion, officier de la Légion d'Honneur, et de Mme Elion, de Paris.

* * *

L'hon. Albert Préfontaine qui était souffrant depuis quelques jours et en repos à Saint-Pierre-Jolys, a dû être transporté à l'hôpital de la Miséricorde. Son état est assez critique.

* * *

Mlle Thérèse Beaubien, de Saint-Jean-Baptiste, a passé quelques jours chez Mlle Yvonne Léger.

DÉCÈS

Gladu, Mme Jos., décédée à Old High Bluff, le 31 janvier, à l'âge de 108 ans. Inhumation dans le cimetière de Saint-Eustache.

Lépine, Mathilda, épouse de Louis Lépine, décédée le 31 janvier à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 64 ans. Service et sépulture à St-Villebrun, Alfred, décédé à sa demeure, 351, ave Assiniboine, le 3 février, à l'âge de 48 ans.

Fauchert, Pierre, de N.-D. de Lourdes, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, le 1er février, à l'âge de 33 ans.

Boniface, le 4 février.

Dufault, Armand, 26, Bloc Provencher, Saint-Boniface, décédé subitement le 31 janvier.

Pierlot, Mme Marie, de Mariapolis, décédée à l'Hospice Taché le 21 janvier, à l'âge de 72 ans.

Huppé, Irène, enfant de M. et Mme Michel Huppé, 174, rue Hargrave, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface le 29 janvier.

Lamirande, Marie, enfant de M. et Mme L. Lamirande, Lot 68, Ave Sonning, Saint-Vital, décédée le 29 janvier.

M. Camillien Houde et les maires de l'Ouest

MONTREAL—M. le maire Houde a répondu à l'invitation des maires de l'Ouest réunis à Régina, par un long télégramme où il les invite à se joindre aux maires de l'Ontario et du Québec pour appuyer le projet de M. Taschereau: que le Dominion et les provinces assument tout le coût des secours directs, le fédéral et la province payant chacun la moitié. M. Houde offre de convoquer à Ottawa les maires de tout le pays pour faire pression auprès des autorités fédérales à ce sujet.

M. Woodsworth et le capitalisme

OTTAWA—M. J.-S. Woodsworth, travailliste de Winnipeg et chef de la C.C.F. se basant sur des aveux que l'on a faits récemment dans des discours publics, demande le remplacement du capitalisme par un Etat coopératif et socialiste.

Voici le texte de la résolution de M. Woodsworth: "La Chambre est d'avis que, puisque le régime capitaliste ne fonctionne pas dans l'intérêt de la grande majorité du peuple canadien, il devrait être remplacé par un état coopératif chez lequel le principe moteur serait subordonné à celui du service public, et la concurrence impitoyable serait remplacée par la propriété collective sous une direction démocratique."

Représentant de la Ligne française à Montréal

MONTREAL—M. Richard Faivre, de Paris, est arrivé à Montréal pour prendre charge du nouveau poste de représentant général au Canada que vient de lui assigner la Compagnie Générale Transatlantique.

La nomination de M. Faivre comme représentant canadien est le signe que la Ligne française inaugure une politique de voyages entre le Canada et la France d'une envergure nouvelle.

On sait, en effet, que la croisière nationale française du Champlain l'été dernier a laissé un si excellent souvenir des deux côtés de l'Atlantique, que la Ligne française a décidé d'organiser deux nouvelles croisières à bord du Lafayette, à Québec l'été prochain, l'une à la fin de juin et l'autre au milieu d'août.